



ONU HABITAT

Division de la Coopération Technique et Régionale



PROFIL URBAIN DE YAOUNDÉ



Programme Participatif de l'élaboration des profils urbains dans les pays africains, caraïbes et pacifiques (ACP)

Benoit Mougoué, Elie Tolale, Emmanuel Ngnikam, Emile Tanawa, Gérard Tchouassi, Margaret Andoseh et Sylvie Siyam Siwe ont été en charge de collecter les informations contenues dans ce document et ce, au travers d'entretiens auprès des acteurs clés du secteur urbain et également sur la base des consultations conduites dans Yaounde. C'est sur la base de ces informations que ce profil national fut ensuite réalisé par Nicolas Maréchal et Kerstin Sommer.

Le projet et le présent rapport furent supervisés par Mohamed El Sioufi, Alain Grimard, Joseph Guiebo, Alioune Badiane, Kerstin Sommer et Gwendoline Mennetrier.

Mise en page: Nicolas Maréchal et Kerstin Sommer.

DÉNI DE RESPONSABILITÉ: Les termes employés et le matériel utilisé dans cette publication ne reflète pas nécessairement les points de vue du Secrétariat des Nations unies ou des diverses organisations qui lui sont liées. Les appellations employées et les informations présentées n'impliquent de la part de l'ONU HABITAT et de son conseil d'administration, aucune prise de position quant au statut juridique des pays concernés, la délimitation de ses frontières, ou compromettant les autorités en place, le système économique établi ou encore le degré de développement. Les analyses, conclusions et recommandations de ce rapport ne reflètent pas non plus nécessairement le point de vue du programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT), son conseil d'administration et de ses États membres.

La présente publication peut être reproduite, entièrement ou en partie, sous n'importe quel format ou support, à des fins éducatives mais non lucratives, sans l'autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur, à la condition qu'il soit fait mention de la source. ONU-HABITAT souhaiterait qu'un exemplaire de l'ouvrage où se trouve reproduit l'extrait lui soit communiqué. La présente publication ne peut être ni revendue ni utilisée à d'autres fins commerciales sans l'autorisation préalable du Programme des Nations unies pour les Établissement Humains.

Publié par le Programme des Nations unies pour les Établissements Humains. Copyright © 2007

HS/960/07F

ISBN 978-92-113-1959-0

Printing: UNON, Publishing Services Section, Nairobi, ISO 14001:2004-certified

Les publications du Programme des Nations unies pour les Établissement Humains sont disponibles au bureau régional et d'information de l'ONU HABITAT ou directement de:

P.O.Box 30030, GPO 00100

Nairobi, Kenya

Fax: + (254 20) 762 4266/7

E-mail: unhabitat@unhabitat.org

www.unhabitat.org



PROFIL URBAIN DE YAOUNDÉ

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS
DIVISION DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE ET RÉGIONALE

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	4
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	6
CONTEXTE	9
GOUVERNANCE	16
HABITAT ET CONDITION DE VIE DANS LES BIDONVILLES	19
GENRE	22
ENVIRONNEMENT	25
GOVERNANCE	28
HABITAT ET DES CONDITIONS DE VIE DANS LES BIDONVILLES	31
GENRE	33
ENVIRONNEMENT	37

AVANT-PROPOS

La croissance annuelle de la population urbaine en Afrique Subsaharienne approche les 5%, soit deux fois supérieure à celle des pays d'Amérique Latine et d'Asie. C'est par ailleurs sur ce continent que l'on enregistre la plus forte proportion de citoyens résidant dans un bidonville. Aujourd'hui, ils seraient 187 millions de personnes à vivre dans ces conditions, soit pas moins de 72% de la population habitant dans une ville. Tous, rejoignent les métropoles dans l'espoir d'une vie meilleure et si la tendance se confirme, cette population pourrait doubler tous les quinze ans. Les défis auxquels sont confrontées les villes africaines sont donc immenses: il nous faut fournir pour chacun un habitat décent. Ceci implique que ce lieu de vie ait accès aux services urbains de base. En outre, dans la mesure du possible, il nous faut garantir que la construction de ces zones d'habitation préservera l'environnement en même temps qu'elle contribuerait au développement économique de la région.



ONU-HABITAT est l'agence qui la première, porte la responsabilité d'accomplir les objectifs de développement du Millénaire (ODM), cible 10 (réduire de moitié le nombre des personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable) et cible 17 (améliorer de manière significative, les conditions de vie des habitants des bidonvilles – Au moins, pour 100 millions d'entre eux et ce, d'ici à 2020. L'une des principales stratégies de ONU-HABITAT pour mettre fin à cette crise, est de travailler en partenariat avec la Commission européenne afin de promouvoir en Afrique, dans les Caraïbes et dans les pays du Pacifique, un développement urbain durable. Considérant l'urgence et la multitude des besoins, ONU-HABITAT juge plus que nécessaire la création d'un outil permettant de dresser rapidement le bilan de la situation afin d'établir des priorités sur les actions à entreprendre, sur le court, moyen et long terme. En 2002, toujours dans le cadre de la coopération avec la Commission européenne et afin de fixer les lignes directrices dans la réalisation d'un développement urbain qui soit durable, l'ONU-HABITAT est parvenu et ce, pour la première fois, à réaliser une étude sur le secteur urbain en Somalie. Cette étude consistait à identifier les besoins afin, dans un second temps, de mettre en œuvre

trois ambitieux programmes soutenus et financés par un certain nombre de bailleurs de fonds.

En 2004, le Bureau régional de ONU-HABITAT pour l'Afrique et les pays arabes prit l'initiative de développer cette approche afin de l'appliquer à vingt nouveaux pays. Ceci fut alors réalisé en collaboration avec d'autres départements au sein même de l'agence, la Branche en charge du développement urbain, la Section environnement urbain, l'Observatoire urbain global, le Programme pour les établissements humains, le Bureau de gouvernance urbaine, le Bureau politique en genre, le Bureau d'environnement et la Division formation renforcement des capacités. Cette nouvelle approche, réalisée en coopération avec divers bureaux de ONU-Habitat, est connu sous l'acronyme RUSPS (Rapid Urban Sector Profiling for Sustainability) qui pourrait être traduit par: Analyse du milieu urbain (d'une ville et/ou à l'échelle d'un pays) dans la perspective d'un développement durable (de la ville étudiée) Il est maintenant important de préciser, que jamais le RUSPS n'aurait vu le jour sans le concours de l'Italie, de la Belgique et des Pays-Bas. La principale vocation du RUSPS consiste à mieux formuler puis à orienter les politiques consistant à réduire la pauvreté urbaine, à l'échelle locale bien sûr, mais aussi régionale et nationale. Ceci implique qu'il faille évaluer les besoins mais aussi prendre connaissance des opportunités et des défis à relever à l'avenir. Pour ce faire, il est essentiel d'élargir le dialogue avec le plus grand nombre d'acteurs possible et ce, en engageant la responsabilité de toutes les parties prenantes. Notre action consiste donc à identifier les meilleures méthodes à appliquer mais surtout, de les mettre à exécution, en gardant à l'esprit notre but: atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

RUSPS aborde principalement six grands thèmes: la gouvernance, la condition de vie dans les bidonvilles, l'équité entre les sexes, le VIH/SIDA, les services urbains de base et l'environnement. Concrètement, son rôle consiste à travailler à l'élaboration de quatre profils au total, l'un à l'échelle nationale, les trois autres sur des villes préalablement choisies par le pays concerné. Généralement, le choix se porte d'une part sur la capitale ou à défaut, sur la plus importante ville du pays, d'autre part, sur une ville moyenne et une autre enfin, de taille modeste. Sur la base d'entretiens avec les parties prenantes, les profils relatent la situation dans chacune des villes, les informations alors obtenues

permettent de produire dans un deuxième temps le profil national, offrant ainsi une vue d'ensemble sur la réalité urbaine du pays. Les consultations réalisées avec les différents acteurs permettent d'établir les priorités. Les informations collectées au niveau des villes ont rendu possible la juste évaluation de la situation à l'échelle du pays, quand bien même des consultations dans les domaines des institutions, de la législation en cours et des finances, au niveau national, constituèrent un complément d'information. C'est ainsi que ces profils devraient permettre d'encourager la création de stratégies à l'échelle des villes mais aussi des pays, mais également la mise en place d'une politique de développement efficace. De plus, la réalisation de ces profils urbains aura rendu plus simple l'analyse et donc la compréhension de la situation dans la sub-région - préalable indispensable pour établir des stratégies et des politiques communes à tra-vers l'identification des besoins réels et des priorités dans ladite région. Enfin, cette démarche permet d'éclairer les agences internationales sur le rôle potentiel qu'elles pourront jouer dans le développement de la zone, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités.

Au Cameroun, la réalisation des profils fut prise en charge par les autorités locales et nationales. La réalisation des profils urbains et du profil national fut, elle, réalisée localement par les villes de Yaoundé, Kribi et Bamenda. Le profil national est la synthèse des conclusions d'un bureau d'études, d'entretiens avec les acteurs clés et d'informations communiquées par les autorités. Les différents participants aux consultations se sont entendus sur la nécessité de délimiter leurs domaines de recherche sur les aspects marquants des

problèmes rencontrés dans les villes, à savoir la pauvreté urbaine, les problèmes d'organisation notamment en ce qui concerne la gouvernance, l'accès aux services de base, les différentes formes de discrimination, la pollution etc. Un consensus fut ensuite obtenu sur les interventions prioritaires, sur ce qui devait être entrepris que ce soit sous la forme de programme d'action ou des projets à mettre en œuvre.

Le concept des profils urbains; Alain Grimard le coordinateur du programme et Kerstin Sommer en charge des activités, qui prit en charge toute la coordination du projet jusqu'à sa réalisation finale. Je souhaiterais également citer tous les membres du personnel qui ont contribué à la réalisation de ce rapport. Je nommerai entre autres Alioune Badiane, Clarissa Augustinus, Mohamed Halfani, Lucia Kiwala, Eduardo Moreno, Ole Lyse, Raf Tuts, Gulelat Kebede, Gora Mboup, Joseph Guiebo, Gwedoline Mennetrier, et Nicolas Maréchal.

J'aimerais enfin remercier le ministre d'État chargé du développement urbain et de l'habitat et tous ceux qui ont participé et soutenu cette initiative et les féliciter pour avoir contribué à son succès. J'attends désormais avec impatience de constater, sur le terrain, les progrès qui auront été réalisés au Cameroun.



Anna Kajumulo Tibaijuka
Sous-secrétaire Général des Nations-Unies
et Directrice Exécutive.
UN-HABITAT

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

INTRODUCTION

Le but ultime du Profil du Secteur Urbain est de contribuer au développement de la politique de réduction de la pauvreté urbaine aux niveaux local, national et régional en Afrique et dans les Pays Arabes. Il s'agit ici d'évaluer les besoins et les mécanismes de réponse appropriés et ce, en gardant toujours à l'esprit les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Notre politique consiste à soutenir des activités telle que le renforcement des capacités (formation des cadres dans l'administration, attribution de matériel, conseil en organisation etc.), des programmes de développement visant à faciliter l'accès à un habitat décent et aux services urbains de base pour les plus démunis et de promouvoir une législation en faveur de l'équité entre les sexes et d'un plus grand respect de l'environnement. L'approche est basée sur les TDR standards développés par la Commission européenne (CE) et déjà mis en œuvre par ONU HABITAT en Somalie.

Cette approche, lorsqu'elle fut appliquée en Somalie, a permis une intégration spatiale/territoriale multisectorielle et une collaboration intersectorielle dans l'analyse des questions urbaines ainsi que dans la conception des interventions qui sont à ce jour mises en œuvre.

L'étude, si elle est réalisée à une échelle locale, doit cependant refléter les tendances urbaines émergentes, les questions urbaines communes – en considérant toutefois les spécificités propres à chacune des villes –, les problèmes à résoudre et les opportunités sur lesquelles s'appuyer pour les interventions de développement à venir. Les rapports nationaux fourniront les données indispensables pour rédiger les Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et pour établir les Plans Cadres pour l'Assistance des Nations Unies au Développement (UNDAF). Ils permettront en outre d'orienter la politique nationale des pays concernés et ce, grâce à l'identification des éventuelles insuffisances dans les domaines institutionnel, juridique et procédurale et permettront par la même de mieux former le personnel en charge desdits domaines. Cette démarche vise clairement à assurer une véritable pérennité aux projets de développement parce qu'elle permettra aux pays participant à ce processus d'atteindre le degré d'autonomie nécessaire.

MÉTHODOLOGIE

La phase un consiste à dresser un tableau des conditions de vie dans les villes, à l'échelle locale mais aussi nationale. Les profils porteront sur la capitale du pays ou à défaut, la ville la plus importante, une ville moyenne et une autre enfin, de taille modeste. Les villes seront sélectionnées de manière à offrir une bonne représentativité de la situation urbaine du pays. L'analyse développe six grands thèmes: la gouvernance, les conditions de vie dans les bidonvilles, le genre, le VIH/SIDA, les services urbains de base et l'environnement. Les informations sont obtenues au travers d'entretiens et de discussions avec les acteurs clés et les institutions. Une fois analysées, il sera possible d'identifier les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces (méthode SWOT) que rencontrent les villes et les pays concernés dans leur développement. Ces conclusions seront ensuite présentées lors de consultations dans les villes et au niveau national, afin, éventuellement, d'être revues, modifiées. Un consensus devra alors être obtenu entre les différents acteurs engagés dans le processus, afin de dégager les priorités pour les interventions futures.

La phase deux, sur la base des priorités identifiées dans la phase 1, et après étude de faisabilité, consiste à mettre en place un programme de formation pour les cadres dans l'administration et à déterminer ce que seront les projets d'investissement prioritaires.

La phase trois est la phase de réalisation des projets envisagés lors des deux phases précédentes. Mais il est essentiel de donner les moyens qui permettront aux pays concernés de travailler seuls, au développement dans leurs villes. Ce degré d'autonomisation sera rendu possible, entre autres, par la mise place de cadres institutionnels solides.

Le présent rapport est la synthèse du travail réalisé par le Cameroun lors de la phase 1 du processus des profils urbains.

GÉNÉRALITÉS

Les actuelles frontières du Cameroun résultent des vicissitudes de la conquête coloniale et des rivalités entre l'Allemagne, l'Angleterre et la France ; aussi, ce pays est-il composé de régions très diverses et de populations très différentes. S'étendant du 2^e au 13^e parallèle nord, sur une superficie de 475 442 kilomètres carrés, le Cameroun offre des paysages très variés. À l'ouest, une chaîne de montagnes, dominée par le mont Cameroun, volcan de 4 070 m, s'étend presque jusqu'au Tchad avec d'extraordinaires reliefs volcaniques ; au nord, de vastes plaines, traversées ou bordées par la Bénoué et le Logone, touchent aux marécages du lac Tchad ; le Centre est un vaste plateau de 800 à 1 500 m d'altitude, propice à l'élevage ; le Sud est constitué par un système complexe de longues plaines ou de collines en partie recouvertes par la grande forêt, presque déserte au sud-est ; quant aux rivages du Sud-Ouest, ils sont plats, sablonneux, souvent marécageux.

Du fait de la variété de ses climats, tenant à la fois aux différences de latitude et aux variations d'altitude, les productions du Cameroun sont très variées : caoutchouc, bois, cacao, café, banane, huile de palme, arachide et coton, élevage des bovidés, sans compter d'intéressantes richesses minières et hydrauliques. Le Cameroun est indéniablement un pays que la nature a privilégié.

GOVERNANCE

La loi n°2004/18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes, renforce les compétences communales en terme de gestion urbaine. Les missions de la commune sont en effet élargies et celle-ci prend désormais en charge l'exécution des plans d'investissements communaux, les contrats-plans pour la réalisation d'objectifs de développement local et l'élaboration des documents d'urbanisme de niveau communal.

Sur le plan politique, la généralisation de l'élection comme mode de désignation des organes exécutifs communaux est acquise. De même, il est à signaler que l'État se désengage progressivement de l'activité économique au profit du secteur privé : de nombreuses entreprises d'État ont ainsi été privatisées et une déréglementation progressive a donné la priorité à la régulation économique par les lois du marché. En ce qui concerne la gestion budgétaire et financière,

les communes disposent de recettes propres et d'un service d'assiette autonome ; elles peuvent acquérir ou aliéner des propriétés et disposent d'un patrimoine distinct de celui de l'État. Ce souci d'amélioration des moyens financiers des communes s'accompagne d'une volonté de renforcer la qualité de la dépense communale. L'abolition de l'unicité de caisse constitue, sur ce plan, une manifestation remarquable de la volonté des pouvoirs publics de faire valoir d'autres modes de fonctionnement des institutions. Au début des années 1990, le Cameroun, comme beaucoup d'autres pays d'Afrique, recompose la trame institutionnelle des rapports entre l'État, les institutions nationales ou internationales et la société civile. C'est ainsi que la loi sur la liberté d'association est promulguée en 1990, suivie des lois de 1992 et les suivantes sur les groupes d'initiative commune, les sociétés coopératives d'épargne et de crédit, les groupements d'intérêts économiques, etc. Concernant les associations, une loi rend possible leur création par simple déclaration, tandis que la loi n° 99-14 du 22 décembre 1999 régit le fonctionnement des ONG. Elle pose les conditions d'émergence d'ONG crédibles et capables de participer efficacement à la lutte contre la pauvreté et à la réalisation de missions d'intérêt général.

BIDONVILLES

67% de la population urbaine du Cameroun vivent dans des bidonvilles et la situation est loin de s'améliorer puisque ces quartiers informels, comme on les nomme pudiquement, connaissent une croissance annuelle de 5,5%. Il faut savoir que dans les villes du Cameroun, plus de 80% des transactions foncières sont réalisées de manière informelle. En effet, très peu de terrains en milieu urbain ont été immatriculés. La situation est encore plus grave dans les zones d'habitat spontané où les quelques titres fonciers existant n'ont pas fait l'objet d'un plan de lotissement. Les propriétaires coutumiers vendent sans avoir recours aux notaires et aux services du ministère en charge des affaires domaniales et foncières. Les populations pauvres qui habitent dans les quartiers spontanés ont créé des circuits de construction directs et économiques. La main-d'œuvre utilisée est familiale, avec souvent l'encadrement de journaliers qui apprennent leurs métiers en même temps qu'ils le pratiquent. Ce secteur procure de l'emploi aux ménages les plus démunis. A titre d'exemple, deux ménages sur cinq à Douala vivent de la production de logements (vente de

matériaux, tâcheronnat, transformation de matériaux, etc.). En 2001, 62% des ménages étaient propriétaires de leurs logements, mais une bonne majorité habitait dans des conditions très précaires. Cette situation devient très préoccupante dans les villes. L'insuffisance de l'offre des services de base est l'un des principaux constats qui a été faits lors des consultations réalisées dans les villes. Ce problème est beaucoup plus accentué dans les quartiers à habitat spontané. Dans l'ensemble des villes du Cameroun, 86,2% des ménages ont accès à l'eau potable [ECAM II, 2001], cette proportion atteint 71,5% pour les ménages urbains qui vivent dans les zones d'habitat spontané. Ce pourcentage englobe les ménages qui se ravitaillent aux bornes fontaines ou achètent l'eau auprès de voisins. Ce chiffre ne traduit cependant pas la proportion des ménages connectés au réseau d'eau potable. Selon les enquêtes effectuées dans 18 quartiers à habitat spontané de Yaoundé, le taux de raccordement au réseau d'eau potable n'est que de 26%. En ce qui concerne l'électricité, 88,2% des ménages urbains l'utilisent mais seulement 68,2% des ménages vivant dans un bidonville. Pourtant, dans les faits, le pourcentage des ménages urbains bénéficiant du service électrique est nettement plus élevé, même dans les quartiers à habitat spontané. En effet, les enquêtes effectuées à Yaoundé montrent que dans les quartiers d'habitat spontané, près de 90% des ménages utiliseraient l'électricité comme mode d'éclairage. Le principal problème soulevé ici, reste l'irrégularité dans la fourniture d'électricité et d'eau, et la qualité approximative de l'eau distribuée.

Les femmes représentent plus de 51% de la population totale, soit plus de 8 millions de personnes. Au Cameroun, la femme continue d'être soumise aux pesanteurs socioculturelles, notamment en ce qui concerne l'accès aux services de base (santé, éducation, eau potable, assainissement, terre, etc.) et sa participation effective dans le processus de prise de décision. Dans la société agraire, la terre appartient à l'homme, la femme n'ayant qu'un droit d'usufruit. Aujourd'hui, plus de 40 % de la population active est pourtant féminine (contre 32 % en 1983). Les principaux problèmes qui ressortent de l'analyse de la situation dans les villes sont les suivants:

- Très forte prévalence du paludisme, du VIH/SIDA, et des maladies hydriques.
- Taux de déperdition scolaire élevé notamment pour les filles.

- Dépravation » des mœurs: exploitation sexuelle et abus de toutes sortes: prostitution, proxénétisme, consommation de drogues.
- Rejet et discrimination sociale de plus en plus marqués vis-à-vis des personnes âgées.
- Inexistence de structures institutionnelles appropriées pour l'encadrement des personnes âgées.
- Nombre d'orphelins du SIDA de plus en plus élevé.

ÉQUITÉ ENTRE LES SEXES ET VIH/SIDA

La politique nationale en matière de protection de l'environnement urbain est mise en œuvre dans le cadre du Plan National de Gestion de l'Environnement (PNGE) adopté en 1996, politique contenue dans la Déclaration de Stratégie Urbaine du Gouvernement adoptée en janvier 2000 qui prend en compte les préoccupations relatives à la réduction des pollutions générées par les activités humaines en ville. Le PNGE est sous-tendu par quatre principes fondamentaux : le "pollueur-payeur", la participation, l'action préventive et la correction et la subsidiarité. Les actions sectorielles du PNGE sont de la responsabilité des administrations selon leurs domaines de compétences respectifs. Le Secrétariat Permanent à l'Environnement assure la coordination générale et les révisions périodiques du Plan.

Les autorités municipales proposent que l'accent soit mis sur:

- L'adéquation ou non du cadre de politique environnementale.
- Le renforcement de la capacité de planification et de gestion environnementale.
- Le respect des règlements existants.
- La formulation et la mise en œuvre de nouvelles réglementations en milieu urbain.

CONTEXTE

Yaoundé, la capitale du Cameroun, est à la fois le chef-lieu de la province du Centre et du département du Mfoundi. La ville est située sur le plateau sud camerounais, en pleine forêt équatoriale. Elle est éloignée d'environ 200 km de la côte atlantique. Sur son axe principal (d'Est en Ouest) elle s'étend sur 23,4 km et couvre une superficie urbanisée de près de 18000 ha.

Tous les groupes ethniques du Cameroun sont représentés dans la ville. Aujourd'hui, la population de Yaoundé est estimée à 1,5 millions d'habitants, avec un taux d'accroissement annuel moyen en net infléchissement, qui se stabilise autour de 5,8%. En effet, selon le rapport d'audit urbanistique de la ville de Yaoundé (2001), l'accroissement naturel était de 4% pendant les années 1980. Le solde migratoire positif oscillait entre 3 et 4%. Ainsi, le taux annuel de croissance était de 9% en 1980, 6,7% jusqu'aux années 1990 et 5,4% en 2001.

La structure démographique met en relief une population très jeune (les moins de 20 ans représentent 60% de la population) et un déséquilibre du sexe ratio en faveur des hommes. Le taux de masculinité est estimé à 113 hommes pour 100 femmes.

GOVERNANCE URBAINE

La dernière réorganisation communale (loi n°2004 / 017 du 22 juillet 2004 relative à l'orientation de la décentralisation ; loi n° 2004 / 018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ; loi n° 2004 / 019 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux régions) renforce Yaoundé dans son statut de communauté urbaine dirigée par un délégué du gouvernement assisté de quatre adjoints nommés par décret du chef de l'État. Cette communauté urbaine est composée de six communes urbaines d'arrondissement placées sous la responsabilité des maires assistés d'adjoints élus au sein d'un conseil municipal issu d'un suffrage universel direct.

Plus de 80% des terrains urbains ne sont pas immatriculés. Ils relèvent de ce qu'il convient d'appeler le droit foncier coutumier. Néanmoins, ils sont occupés anarchiquement par une frange de la population.

On note l'insuffisance de la participation de la femme à la gouvernance urbaine en dépit de son poids démographique. Depuis les lois de 1990 portant sur les libertés d'association, beaucoup d'organisations de la société civile sont désormais présentes à Yaoundé.

BIDONVILLES

En 2003, 50% de la population du Cameroun vivent en milieu urbain. Parmi eux, environ 67% habitent des quartiers dits spontanés. A Yaoundé, cette proportion est comprise entre 70 et 80%. Ces quartiers sont caractérisés par une « surdensification » de l'espace. On dénombre parfois plus de 80 structures à l'hectare soit environ 480 à 500 habitants /ha. Le coefficient d'emprise au sol dépasse 60%. Les maisons sont le plus souvent construites en matériaux précaires (planches, poto-poto et en matériaux hétéroclites de récupération). Les parcelles mesurent entre 100 et 200m₂. La taille moyenne des logements est de 90 m₂. Leurs limites spatiales se confondent à celles de la parcelle. Les maisons d'habitation sont desservies par des sentiers de fortune (absence de planification préalable à l'installation) en terre, construites par les populations. Les terres inondables, parfois marécageuses, malsaines et déclarées non aedificandi par les autorités, sont squattées par les populations les plus démunies.

Dans ces quartiers, le taux de raccordement aux réseaux d'eau potable et d'électricité est estimé respectivement à 30 et 40%. L'assainissement, quasi individuel, est marqué par une forte présence de latrines qui communiquent directement avec les puits d'eau (70 à 80% des ouvrages). Ce qui explique leur forte pollution et l'expansion des maladies hydriques dans ces quartiers pauvres.

GENRE ET HIV/SIDA

A Yaoundé, comme dans le reste du pays, la femme est victime de discrimination dans l'accès à la terre. En effet, dans la société traditionnelle, la terre appartient à l'homme tandis que la femme n'a qu'un droit d'usufruit. Elle est exclue des biens fonciers lors des partages de l'héritage légué par un parent.

Le VIH/SIDA se répand et fait des ravages, particulièrement au sein de la population féminine et/ou jeune qui manque de protection. Le taux de prévalence, qui varie en fonction de l'âge et du sexe, est estimé à 14%. Les jeunes filles scolarisées sont les plus exposées à ce fléau.

Aujourd'hui, plus de 40 % de la population active est féminine contre 32 % en 1983. A Yaoundé, ces femmes sont surtout dynamiques dans les emplois indépendants comme la couture, la coiffure, le petit commerce flottant de rue, la restauration en plein air ou ambulante.

ENVIRONNEMENT URBAIN

La satisfaction des besoins en eau potable est, en moyenne, à 37,5% à Yaoundé. Ce taux d’approvisionnement en eau potable est plus élevé dans les quartiers de haut standing ou planifiés tels que les quartiers Bastos, Cité Verte, camp SIC Mendong, Biyen-Assi (70 à 80%) et faible dans les quartiers spontanés centraux ou péri-centraux tels que Messa Carrière, Mvog-Mbi, Nkol-Eton, Mokolo, etc. Le taux d’accès à l’électricité est plus élevé (70%). Il est partout supérieur à 50%.

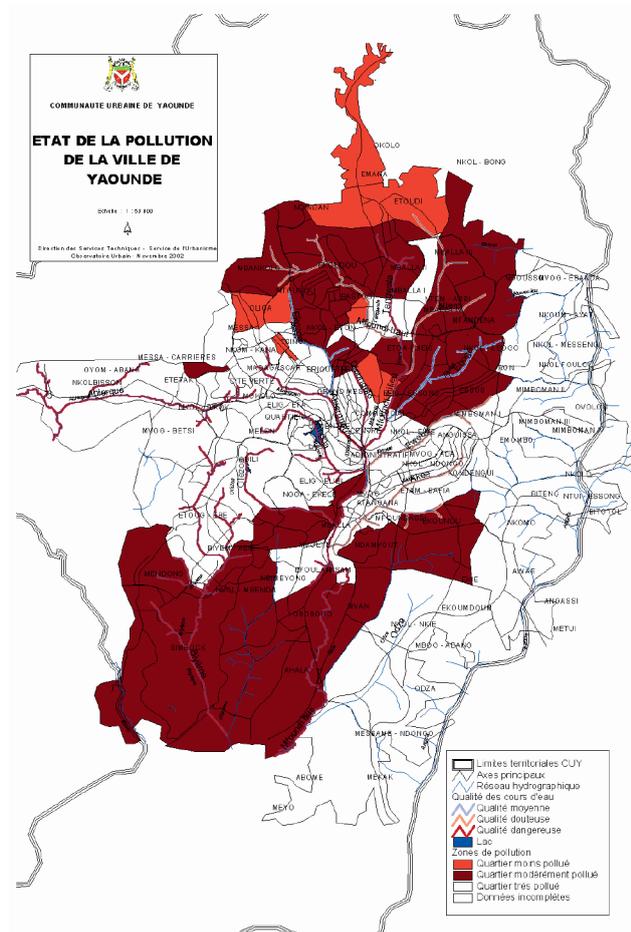
Yaoundé est actuellement la seule ville du Cameroun qui dispose d’une décharge contrôlée d’ordures ménagères. Le service d’enlèvement des ordures ménagères et déchets solides de la ville est concédé à une entreprise privée dénommée HYSACAM. Cependant, son activité ne couvre que 60% de la superficie de la ville. Les quartiers périphériques ou enclavés sont exclus de ses circuits d’interventions.

Les déchets industriels et hospitaliers sont rarement pris en charge par la commune et les sociétés qui les produisent. La ville de Yaoundé est drainée par un réseau hydrographique dense dont le cours d’eau le plus important est la rivière Mfoundi. La zone industrielle la plus importante est celle de Yaoundé Sud -Ouest, située vers la sortie de la ville.

Face à l’insalubrité, il se met progressivement en place dans les quartiers, un système de pré-collecte. Le partenariat entre les communes et les ONG permet d’améliorer la salubrité de la ville. Dans les quartiers spontanés se constitue un tissu associatif pour améliorer le cadre de vie des populations.

Le système autonome d’assainissement avec prédominance des latrines se répand dans les quartiers spontanés. Le ministère du développement urbain et de l’habitat, en partenariat avec la BAD, envisage la réhabilitation de certaines stations d’épuration.

MAP 1.0: VILLE DE YAOUNDÉ



La zone urbanisée de Yaoundé couvre environ 18000 ha. On y rencontre plusieurs types de tissu d’habitation. La circulation urbaine converge vers le rond point de la poste centrale, souvent inondé en période de forte pluie par la rivière Mfoundi qui draine les deux tiers de la surface urbanisée de la ville.

Superficie : 30 954 hectares
 Dont env. 18 000 ha urbanisés
 Densité de la population : 157 habitants à

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

Malgré l'absence de recensement général depuis 1987, la population de la ville de Yaoundé est estimée à environ 1,5 millions (2002). Les analyses conduites nous informent du rajeunissement de la population et de la prédominance des femmes. Les adolescents et les jeunes adultes sont attirés par les opportunités d'emplois et d'activités du secteur informel. Depuis 1987, la croissance démographique ne s'est pas ralentie. Les difficultés économiques que connaît et que connaîtra très certainement le secteur rural, combinées à l'attractivité grandissante des villes et aux bouleversements des modes de vie, maintiendront ou accentueront la croissance démographique de Yaoundé. En 2010, les projections fixent la population de la capitale entre 1,7 et 2,2 millions d'habitants. En 2020, les estimations tablent sur une population comprise entre 2,4 et 3,3 millions d'habitants.

ADMINISTRATION

Les services municipaux comprennent une administration centrale (cabinet du Délégué du gouvernement et Secrétariat général) et les différentes directions comprenant les services plus spécifiques (Direction des affaires financières et économiques, Direction des affaires administratives et juridiques, Direction des services techniques).

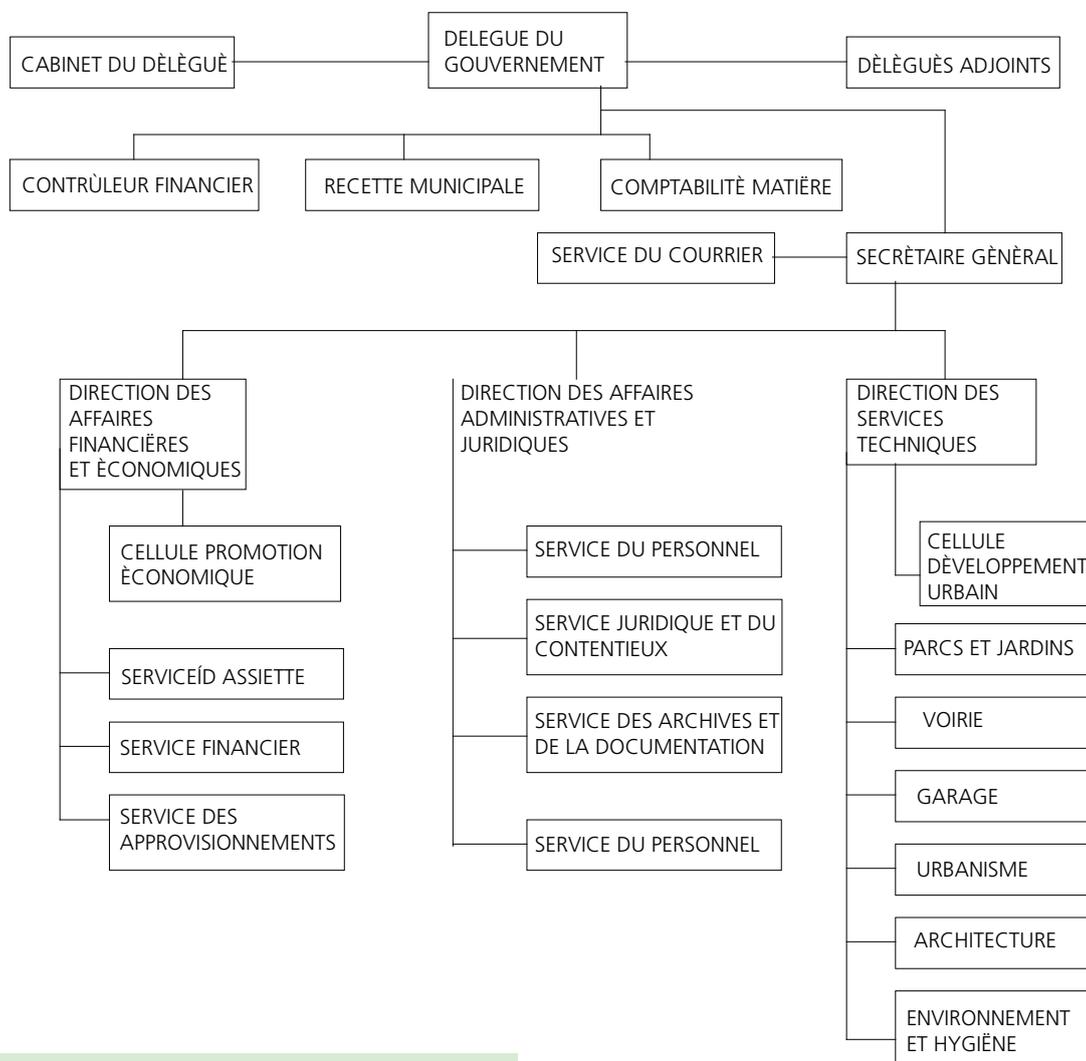
Trente six conseillers municipaux constituent « l'organe délibérant ». Le conseil municipal siège une fois par semestre. Sa mission est de voter le budget et d'approuver le compte administratif de la communauté. La nouvelle loi sur la décentralisation a augmenté le nombre de sessions du conseil à quatre par an. Les trois commissions principales sont : la commission des finances, celle des affaires domaniales et infra-

structurelles et la commission des affaires culturelles et sociales.

Dans le cadre du partenariat CUY et de la coopération française, un observatoire urbain a été créé avec pour but de permettre à la CUY d'assurer son autonomie administrative, technique et financière.

La Communauté urbaine de Yaoundé regroupe six communes urbaines d'arrondissement dirigées par les maires élus au suffrage universel indirect. Chaque commune urbaine d'arrondissement, en dehors de l'exécutif composé du maire et de ses trois adjoints, compte un conseil municipal de 25 membres. Un secrétaire général assiste le maire sur le plan administratif. Chaque commune urbaine d'arrondissement est dotée d'une recette municipale et de services techniques.

ORGANIGRAMME DE LA CUY



SITUATION FINANCIÈRE

Évolution des finances de la CUY

Jusqu'à l'exercice 1996/1997, les chiffres sont ceux du compte administratif. Pour les années d'après, les budgets prévisionnels constituent la source des informations

SERVICES URBAINS DE BASES :

l'accès aux services urbains de base est limité, surtout dans les quartiers périphériques où les habitants s'installent sans respecter les règles d'urbanisme. Les sociétés concessionnaires chargées d'offrir ces services sont, pour la plupart, en cours de privatisation ou le sont déjà. Elles hésitent à investir dans les quartiers périphériques et dans les zones d'habitat spontané. C'est la raison pour laquelle le taux d'accès aux services urbains de base est très bas dans ces zones. Le phénomène de sous-location est très présent dans les services de l'eau et de l'électricité. Dans les zones périphériques, les postes de transformation sont le plus souvent saturés et les baisses de tension, perceptibles. Cette pratique entraîne souvent des accidents mortels et des pertes très importantes pour les concessionnaires lors de la distribution.

ACCÈS À L'EAU POTABLE



Quartier administratif

En 2001, Yaoundé comptait 56.000 abonnés privés et publics raccordés au réseau de la S.N.E.C. Entre 1995 et 1999, le nombre d'abonnés a augmenté de 17% alors que, dans la même période, la population urbaine croissait de 72%.

Le coût d'un branchement individuel varie entre 200 et 300 dollars américains. Une bonne partie de la population (celle des quartiers spontanés surtout) utilise l'eau de puits et de source pour les usages autres que la boisson. La vente de l'eau des bornes fontaines ou de concessions privées est très répandue. L'eau est alors vendue quatre fois plus chère que chez le concessionnaire.

GESTION DES DÉCHETS

Les 1,5 millions d'habitants de l'agglomération de Yaoundé produisent chaque jour environ 1700 tonnes de déchets ménagers représentant environ 5.000 m³. Les entreprises et services produisent environ 4500 tonnes de déchets solides par mois. Le service de

ramassage est assuré par la société HYSACAM. L'activité de ramassage ne se fait que dans les quartiers structurés. Les populations des quartiers spontanés rejettent une grande partie de leurs déchets dans des lieux non autorisés (caniveaux, rigoles, cours d'eau, etc.).



Carrefour Biyem assi

CIRCULATION URBAINE ET INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

TRANSPORT PUBLIC

Le taux de motorisation des ménages est de 13% (1998). Avec la disparition des transport public (les autobus), un déplacement sur deux s'effectue en taxi. On assiste, depuis 2000, à l'avènement des mototaxis qui assurent la desserte des quartiers périphériques. La ville de Yaoundé est dotée d'un aéroport international (Yaoundé-Nsimalen) et de deux gares ferroviaires dont l'une est spécialisée pour le fret.



Toile d'araignée sur un poteau AES-Sonel

Le "Plan de circulation simplifié de la ville de Yaoundé", réalisé en août 2000, à la demande de la C.U.Y., met en évidence les dysfonctionnements de la circulation et du transport des personnes et des biens. Il s'agit, entre autres, de l'engorgement chronique du centre-ville, du déficit de signalisation directionnelle, du transit des poids lourds par le centre de l'agglomération, etc.

LES VOIES DE DESSERTES

Les infrastructures routières se résument à 605 km de voies dont 285 bitumées, (soit 48%) et 320 en terre (52%). De l'ensemble des voies bitumées, 33% sont en bon état ou

moyennement dégradées. Les quartiers structurés sont les plus pourvus. Les quartiers spontanés sont desservis, en majorité, par des voies pédestres non viabilisées.

ÉCLAIRAGE PUBLIC



Marché central

La plupart des rues ne sont pas éclairées. L'éclairage public est concentré uniquement sur les artères principales et dans le centre ville, ce qui constitue un facteur d'insécurité. Dans certains quartiers, les habitants se sont organisés

afin de mettre en place des points d'éclairage public, notamment à certains endroits jugés sensibles.

ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ



Borne fontaine publique payante

L'énergie électrique est accessible aux ménages qui en ont la capacité financière. Cependant, en dehors des zones structurées ou des quartiers de moyen et de haut standing, les branchements individuels réguliers sont peu nombreux. Dans les quartiers spontanés, ceux qui ne sont pas abonnés,

se connectent chez un voisin qui lui-même s'est branché sur un autre voisin, abonné officiel ou bénéficiaire d'un branchement lui aussi pirate.

LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

La téléphonie mobile a fait de nettes avancées dans le paysage de la communication, tandis que le réseau fixe est stagnant. Malgré l'introduction de la numérotation à 7 chiffres, le nombre d'abonnés du réseau fixe, à cause du ralentissement des investissements, n'a pas beaucoup augmenté. Deux sociétés de distribution se partagent la téléphonie mobile à Yaoundé.

DISPOSITIF DE SÉCURITÉ

Le dispositif de sécurité s'est renforcé dans la ville avec la création de nouveaux commissariats de police et de brigades de gendarmerie. La politique de sécurité de la ville, comme du reste du pays relève du ministère de la défense et de la Délégation nationale à la Sécurité nationale.

SERVICE DE SANTÉ

Yaoundé a quatre districts de santé : Biyem-Assi avec 25 formations sanitaires, Cité-Verte avec 31, Djoungolo avec 21 et Nkolndongo avec 21, soit au total 98 formations sanitaires. La répartition spatiale des grandes formations sanitaires (hôpitaux) n'est cependant pas uniforme. La ville de Yaoundé concentre l'essentiel des médecins spécialistes du pays.

ÉDUCATION

la ville de Yaoundé compte 166 écoles maternelles dont 62 publics et 104 établissements privés, 204 écoles primaires dont 118 établissements publics et 86 privés, 58 établissements secondaires générales, 32 établissements secondaires techniques 16 établissements d'enseignement supérieur.



Poste centrale

YAOUNDÉ UNE VILLE PLUS SÛRE

L'objectif de ce projet est de développer les capacités locales pour définir et mettre en œuvre les stratégies de prévention de la délinquance basée sur une approche partenariale. Les principales activités de ce projet sont axées sur :

L'intégration sociale des jeunes en difficulté ;

La lutte contre les violences faites aux femmes ;

L'amélioration de l'organisation de l'espace urbain ;

L'amélioration de l'accès à la justice ;

L'amélioration des rapports entre les populations et les forces de police.

Ce projet est soutenu par le PNUD et l'ONU – Habitat dans le cadre du programme d'appui à la gouvernance urbaine au Cameroun.

LES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT PRÉSENTS À YAOUNDÉ.

Dans le paysage de Yaoundé, on rencontre plusieurs types de partenaires au développement dont : les associations à but non lucratif (associations de base, ONG locales, ONG Internationales), les Coopératives et groupes d'initiatives communes (GIC), les groupes d'intérêts économiques (GIE), les entreprises du secteur privé, les organismes de financement.

LES ASSOCIATIONS

Le nombre d'associations nouvellement créées n'a cessé de croître depuis la promulgation de la loi n°90/053 du 19 décembre 1990 sur la liberté d'association. De janvier 1991 à avril 1997, 1634 associations ont été déclarées dans la ville de Yaoundé. Parmi ces associations, on distingue les groupes ethno-géographiques (classes d'âge, associations de ressortissants), les groupes sociaux spécifiques (associations de jeunes), les associations de quartier.

LES ONG LOCALES

Les ONG locales sont définies ici comme les organisations qui agissent en appui aux regroupements associatifs et opèrent comme intermédiaires entre les associations et les institutions locales ou de financement. Bien qu'il existe une loi régissant leurs actions (loi n°99/014 du 22 décembre 1999), la plupart des ONG locales intervenant à Yaoundé sont encore régies par la loi sur les associations. Une sévère concurrence s'instaure en lieu et place d'une réelle collaboration entre les associations et les ONG locales.

LE SECTEUR PRIVÉ

Dans le domaine des services urbains, l'ébranlement des monopoles a été entériné par l'État et les bailleurs de fonds. Les initiatives parcellisées d'une multitude de petites structures qui s'apparentent à des entreprises privées ont favorisé une micro-privatisation. La plupart des services urbains comme le transport est entièrement privatisé. Les autres services comme l'eau et l'électricité sont gérés par le secteur privé. Le partenariat entre le public et le privé est très développé dans le domaine de la propreté urbaine. Certains services comme la vidange des fosses septiques sont dominés par le secteur privé avec un faible encadrement de l'État et des services communaux.

LES BAILLEURS DE FONDS.

Dans la ville de Yaoundé, le principal pourvoyeur de fonds pour les services urbains reste l'État. Les appuis étatiques sont apportés à travers différents ministères ou des transferts des crédits au bénéfice de la Communauté Urbaine de Yaoundé. Quelques appuis sont aussi apportés par l'Union européenne, la Coopération française, le PNUD et l'ONU-Habitat.

GOUVERNANCE

La promulgation, en décembre 1990, de la loi sur les associations, a consacré, au Cameroun, un nouveau cadre réglementaire de la société civile. Le rôle de la commune est désormais renforcé avec la loi n°2004/18 du 22 juillet 2004, fixant les règles applicables aux communes. Elle renforce les compétences communales en matière de gestion urbaine. L'élection est le mode de désignation des organes exécutifs communaux à la CUY. La promotion de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption constituent des facteurs essentiels de la réussite du programme de réduction de la pauvreté. Il est urgent de prendre des dispositions spéciales sur la situation des enfants, des populations marginales, des jeunes, des femmes, des personnes handicapées, des personnes du troisième âge et des personnes victimes du VIH/SIDA.

CADRE INSTITUTIONNEL

- Absence de mécanismes spécifiques pour assurer la représentation des femmes dans le conseil municipal et leur participation à la prise de décision
- Grand partenariat entre la municipalité et les ONG dans le cadre des projets
- Existence d'un fonds de soutien à l'action commerciale orienté vers les petits projets féminins
- Existence d'une commission d'affaires sociales, sportives et culturelles composée de femmes, en charge de l'offre des services urbains
- Intervention de plusieurs acteurs publics en milieu urbain



Autorités municipales et membres du gouvernement à l'ouverture du forum des organisations de la société civile

- 17 lois, 10 décrets, des arrêtés ministériels, préfectoraux et municipaux, des décisions et des notes pour administrer la ville

MOBILISATION DES RESSOURCES

- Développement urbain financé à travers les budgets des municipalités (recettes propres), des ministères en charge des problèmes urbains, des projets financés par les organisations internationales (initiative PPTE, C2D, Union européenne, etc.) et les projets financés par les organisations de la société civile (ONG, comités locaux de développement, etc.)
- Ressources des municipalités générées par un transfert de fiscalité par l'État
- Absence d'une structure de médiation au sein des communautés
- Système de collecte des revenus peu efficace

PERFORMANCE ET RESPONSABILITÉ

- Existence d'un plan de développement élaboré dans le cadre d'une large consultation de la population
- Absence d'une charte publiée qui reconnaît le droit du citoyen à l'accès aux services de base
- Exécutif municipal élu au suffrage universel



Réunion de concertation entre les autorités municipales et les membres des organisations de la société civile

ÉMANCIPATION SOCIALE

- Faible représentativité des femmes, absence de quota
- Absence de mesures incitatives à la participation féminine
- Absence de prix préférentiels d'accès aux services sociaux de base pour les plus pauvres
- Absence d'une cellule de prévention de la criminalité dans les communes

DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS ET FORMATION

- Besoins en capacités humaines et matérielles et renforcement de la transparence dans la gestion publique
- Besoin d'implication des ONG dans l'élaboration du plan de développement de la commune
- Sensibilisation des autorités municipales à l'implication de la société civile à la planification, à la budgétisation

PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT URBAIN DE DOUALA ET YAOUNDÉ (PADUDY)

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet PADUDY dont l'objectif central est d'accroître l'offre qualitative et quantitative en infrastructures, équipements et services urbains dans le cadre d'un dialogue entre les collectivités locales et les populations, la Communauté Urbaine de Yaoundé (CUY) souhaite renforcer les capacités des acteurs locaux afin d'atteindre les objectifs du programme à savoir :

- Ouvrir un espace de dialogue permettant à la société civile de prendre part aux stratégies de développement et de soumettre ses propres propositions aux collectivités locales
- Permettre aux autorités locales d'appuyer la société civile dans la réalisation de projets et la mise en place d'actions d'animation sociale urbaine
- Accroître la diffusion de l'information de l'action municipale auprès des citoyens
- Identifier les acteurs de la société civile afin d'élaborer des stratégies concertées d'intervention dans les quartiers
- Améliorer la compréhension mutuelle entre les municipalités et les populations.

GOUVERNANCE N°1	Projets Proposes	
	Appui à la gouvernance locale à Yaoundé	

GOUVERNANCE N°1	Project proposal	
	Amélioration des procédures de recouvrement des taxes et impôts et contrôle de la réglementation	

SITUATION

MOBILISATION DES RESSOURCES

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES ET RISQUES	PROBLEMES PRIORITAIRES	ACTIVITES
<ul style="list-style-type: none"> - Révision de la constitution le 18 janvier 1996 - La loi n°2004/18 du 22 juillet 2004 - PNG 	<ul style="list-style-type: none"> - Contradictions dans la réglementation - Absence de sanctions pour les gestionnaires indélicats 	La promotion de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption	La fiscalité par l'État n'est pas décentralisée	Élaboration d'une véritable fiscalité locale	Amélioration des procédures de recouvrement des impôts et taxes
				Assainissement des finances locales.	Mise en place d'un observatoire de lutte contre la corruption au sein de la CUY et des communes d'arrondissement

PERFORMANCES ET RESPONSABILITÉS : INFORMATION, COMMUNICATION ET TRANSPARENCE

Abolition du principe de l'unicité de caisse Performance et responsabilités : Conseillers et personnel	Décentralisation effective des moyens financiers	La mise en place du cadastre fiscal dans la ville de Yaoundé permet à la CUY d'avoir accès aux taxes foncières	Le lancement des expulsions dans les zones marécageuses sans en avoir informé les habitants	Signature du contrat de ville de Yaoundé qui a déjà fait l'objet de discussion entre les différents partenaires de développement présents dans la ville.	Mise en œuvre des activités prévues dans le contrat de ville de Yaoundé
---	--	--	---	--	---

PERFORMANCE ET RESPONSABILITÉS : CONSEILLERS ET PERSONNEL

<ul style="list-style-type: none"> - Programme de formation des élus locaux par ONU-HABITAT - Projet PADUDY 	Personnel pléthorique et peu qualifié	Le contrat de ville de Yaoundé a déjà fait l'objet de négociation avec les différents partenaires.	Conflit d'intérêt et de compétence entre la CUY et les CUA	Clarification des rôles entre la CUY et les CUA	Élaboration des textes d'application de la loi sur la décentralisation applicable aux communes
---	---------------------------------------	--	--	---	--



Participants d'un séminaire de formation sur le développement local urbain

HABITAT ET CONDITION DE VIE DANS LES BIDONVILLES

En 2005, 50% de la population du Cameroun vivent en milieu urbain, soit au total 7 558 000 habitants. 67% de cette population vivent dans les quartiers spontanés, soit un total de 5 064 000 habitants. 80% au moins des transactions foncières se passent dans l'informel. A Yaoundé, beaucoup de terrains ne sont pas immatriculés et ne disposent pas d'un plan de lotissement. Le service de ramassage des ordures ménagères se concentre uniquement le long des voies bitumées, lorsqu'elles existent. Dans certains quartiers, l'enlèvement des ordures se fait au moyen des structures locales de pré-collecte. Ici, les ménages pauvres sont préoccupés par le prix de raccordement au réseau d'eau potable. Pour améliorer durablement les conditions de vie dans les bidonvilles, il importe d'agir sur la maîtrise de l'occupation des sols, d'accroître l'offre en logements décentes et d'améliorer l'accès aux services urbains de base.

Dans la ville de Yaoundé il existe deux grandes catégories de quartiers spontanés : Les quartiers spontanés péri-centraux et les quartiers spontanés périurbains.

Le ministère du domaine et des affaires foncières, en collaboration avec les collectivités locales, a lancé sur l'ensemble du territoire une vaste opération de déguerpissement des occupants des zones marécageuses. Cette opération a déjà touché la zone spontanée du quartier Bastos à Yaoundé.

CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Lusaka City Council holds the Head Lease for the
On note une absence de statistiques fiables sur les déguerpissements
- Une loi foncière et domaniale existe depuis 1974, mais elle est très peu respectée dans les quartiers spontanés
- Les populations touchées par les grands projets d'infrastructures dans les années 1980 ont été recasées
- La Communauté Urbaine de Yaoundé dispose de lotissements communaux dans la ville. Ces lotissements ont permis d'organiser le développement d'un grand nombre de quartiers (Minboman, Essos, etc.).

CADRE INSTITUTIONNEL

- Les réglementations sont en contradiction avec la législation.
- Le titre foncier est le seul document qui certifie officiellement la propriété immobilière
- Absence de facilité d'accès au foncier pour les plus pauvres
- Obtention d'un titre foncier par morcellement d'un titre foncier existant ou par immatriculation directe
- Manque d'organisation de la gestion foncière et non maîtrise de l'occupation des sols
- Une loi sur l'urbanisme a été promulguée en 2004. Elle pourrait améliorer les conditions d'occupation des espaces urbains.

MOBILISATION DES RESSOURCES

- Absence de facilités spécifiques aux femmes
- L'aménagement des espaces marchands ; la création d'un fonds d'appui aux petits commerçants pour soutenir leur capital dans les quartiers spontanés
- Pas de prise en compte de l'aspect genre dans l'octroi des crédits
- Contribution des ONG à l'amélioration du cadre de vie
- Existence de plusieurs établissements de micro-finance qui mobilisent les épargnes des populations à bas revenus.

SYSTÈME FONCIER

- Aucune politique de restructuration des quartiers spontanés n'est mise en place par le gouvernement
- Absence de délimitation des parcelles, insuffisance de délivrance d'actes de propriété. La procédure d'immatriculation des terrains reste encore longue et coûteuse
- Absence de plan d'occupation de l'espace
- Selon les critères de définition de l'insécurité foncière d'ONU-HABITAT, les habitants des quartiers spontanés de Yaoundé sont dans une situation critique
- Contraintes plus nombreuses pour les veuves du fait des difficultés liées à la succession

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- Renforcement des capacités des travailleurs justifiant d'une expérience professionnelle
- Pour les travailleurs sans qualification, formation sur le tas et dans des institutions de formation spécialisées
- Stage de pré-emploi des jeunes diplômés dans le cadre du programme emploi diplômé (PED).
- Appui à l'auto emploi

PROJET	Projets Proposés
BIDONVILLE N°1	Projet de quartier

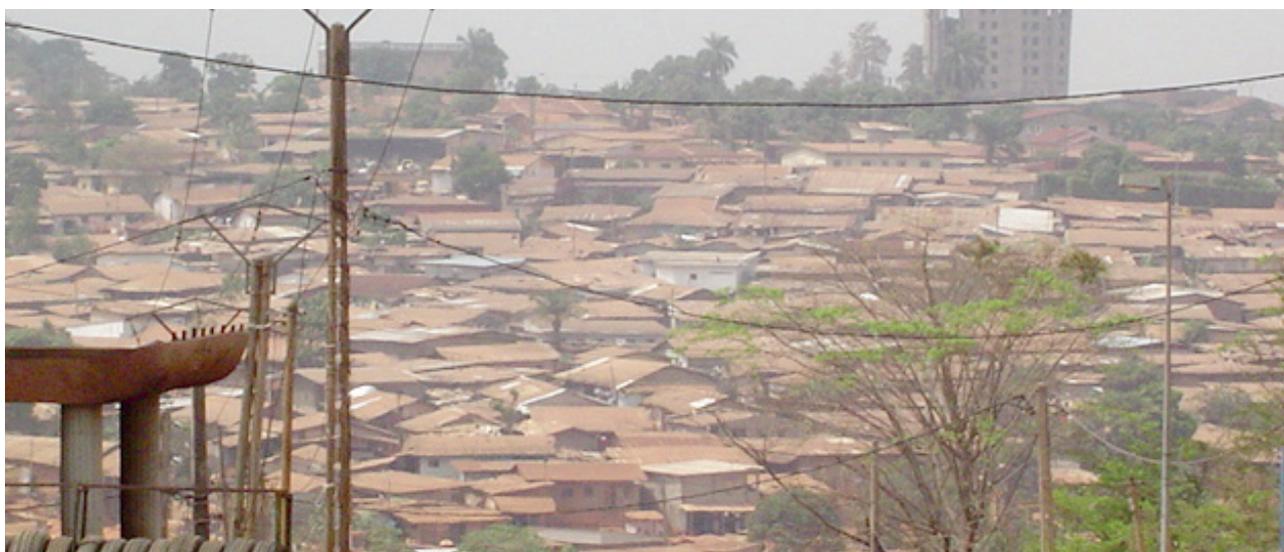
PROJET	Projets Proposés
BIDONVILLE N°2	Projet de mise en place d'un système de pré collecte d'ordures ménagères

BEST PRACTICE

- Le projet d'assainissement autonome du quartier Melen IV
- Le programme d'amélioration du cadre de vie des habitants des quartiers spontanés de Yaoundé.

Les interventions s'articulent autour de deux pôles :

- La viabilisation des infrastructures (Viabilisation des voies d'accès, Aménagement des points d'eau, Construction des latrines ventilées, Canalisation des eaux de pluie et usées, etc.)
- Le renforcement des capacités des populations bénéficiaires (Information et sensibilisation des habitants, renforcement de la communication entre les acteurs, organisation des formations pour les membres des associations des quartiers, sensibilisation des femmes et des jeunes L'adressage des quartiers, etc.)



Quartier spontané péricentral- Mvog-Ada

CADRE INSTITUTIONNEL ET CADRE LÉGAL – STRATÉGIES D'AMÉNAGEMENT DES BIDONVILLES

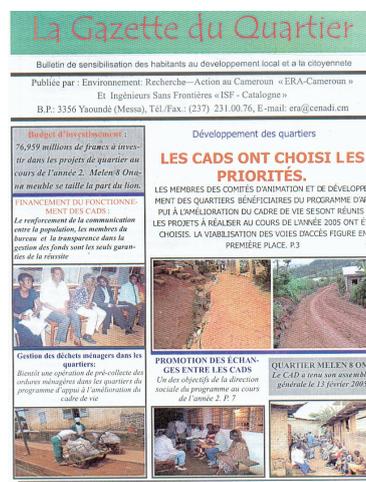
FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES ET RISQUES	PROBLEMES PRIORITAIRES	ACTIVITES
- Loi sur l'urbanisme publiée en 2004 - Nouvelle loi sur la décentralisation ; - Siège des institutions	- Incapacité à pourvoir à la crise de logements - Accès très difficile au foncier - Domaine public occupé par les constructions - Insuffisance et coût élevé de l'offre de services de base	La CUY a un projet de désenclavement de 10 quartiers d'habitat populaire avec le concours de l'AFD. Les études d'avant projet détaillé sont achevées et ce programme prévoit d'investir environ 18 millions de dollars américains pour la réalisation des voies de desserte, des chemins piétons et quelques micro projets	- 80% des transactions foncières se passent dans l'informel - 75% des ménages qui habitent les quartiers spontanés ne sont pas propriétaires de leurs logements	La maîtrise de l'occupation des sols	Faciliter l'accès à la propriété foncière du plus grand nombre, se doter des moyens pour un suivi de l'occupation de sol.
				L'accroissement de l'offre en logements décents	Faciliter l'accès des pauvres aux logements décents
				L'amélioration de l'accès aux services urbains de base	Accroître et diversifier l'offre des services urbains de base
				Améliorer les conditions de vie dans les quartiers difficiles.	Créer, à l'échelle locale, les conditions d'émergence de projets de quartier et déterminer les modalités de leur mise en œuvre

PERFORMANCE ET RESPONSABILITÉS : CONSEILLERS ET PERSONNEL

Yaoundé en tant que capitale politique du Cameroun bénéficie souvent des subventions de l'État.	La ville ne dispose pas d'un plan d'urbanisme approuvé, ce qui limite la capacité de la commune à anticiper sur l'urbanisation.	La remise de dette bilatérale et multilatérale du Cameroun donne une opportunité de financement des projets en faveur des pauvres qui habitent les quartiers spontanés	Il n'existe pas d'habitat décent accessible aux pauvres	Faible accès aux services urbains de base Faible accès aux services sociaux	Amélioration des conditions d'accès et d'assainissement dans les quartiers pauvres Mise en place d'un programme d'amélioration des logements dans les quartiers spontanés
---	---	--	---	--	--



Habitations démolies dans une zone marécageuse de Yaoundé



GENRE

Les femmes représentent plus de 51% de la population du Cameroun, soit plus de 8 millions de personnes. Dans le cadre de la promotion du bien-être communautaire, il existe dans la ville de Yaoundé, comme ailleurs, une différenciation des rôles entre l'homme, la femme, les enfants et les autres catégories sociales, notamment les handicapés et les personnes âgées.

Ainsi, au niveau du ménage, par exemple, l'homme a généralement la charge de loger la famille et de rechercher les ressources nécessaires à sa nourriture tandis que la femme doit s'occuper du ménage. Généralement, les enfants sont chargés de certaines tâches domestiques comme la corvée d'eau, la vidange des poubelles, l'entretien de la vaisselle, etc.

Au niveau du service public, dans la ville de Yaoundé comme ailleurs, la femme continue d'être soumise à des pesanteurs socioculturelles en ce qui concerne l'accès aux services de base (santé, éducation, eau potable, assainissement, terre, etc.) et sa participation au processus de prise de décision. Elle est confrontée à des discriminations en matière d'éducation, de santé, d'emploi, d'assainissement et à des violences conjugales et urbaines. Ses opportunités, souvent restreintes et entravées, ne lui permettent pas de s'épanouir pleinement. On note l'insuffisance de sa participation à la gouvernance urbaine. Le niveau de représentation des femmes reste faible au sein du conseil municipal ainsi qu'à la direction des six mairies d'arrondissement. Deux communes urbaines d'arrondissement sur six à Yaoundé sont dirigées par les femmes. Il est urgent d'agir sur l'amélioration de l'accès aux soins de santé, la lutte contre le paludisme et le VIH/SIDA, la promotion de la femme et sur l'insertion dans le circuit économique des personnes handicapées et des autres minorités.

Le phénomène des enfants des rues est nettement perceptible dans la capitale et les rapports faisant état des violences faites aux enfants sont de plus en plus nombreux.

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

- Cadre institutionnel et légal
- Toutes les couches sociales sont prises en compte dans la politique municipale

- Encouragement de l'avancée des femmes dans la vie active, mais absence de politiques écrites et publiées
- Il n'existe pas de discrimination en matière salariale dans les secteurs public et privé
- Absence de mesures municipales pour éliminer la violence contre les femmes dans les sphères publique et privée
- Congés maternité/paternité offerts à l'ensemble du personnel dans l'administration publique et les entreprises.

MOBILISATION DES RESSOURCES

- ONG SYNERGIES AFRICAINES, Femme et développement et Comité national de lutte contre le SIDA du ministère de la santé publique très actifs dans la lutte contre les MST/SIDA
- Lobbying, réseautage et formation, analyse genre et planification effectués par les ONG
- Promotion des activités génératrices de revenus dans la commune urbaine de Yaoundé 6 grâce au fonds d'appui aux commerçants, initié en collaboration avec l'IRCOD

PERFORMANCE ET RESPONSABILITÉ

- Éclairage des rues de la ville, présence de postes de police dans les marchés de vivres frais (marchés en majorité féminins), pour sécuriser la femme
- Absence de mesures pour réduire les violences faites aux femmes
- Création d'un dispensaire municipal avec un service de prévention maternelle et infantile contre le HIV/SIDA dans la commune urbaine d'arrondissement de Yaoundé 6

ÉMANCIPATION SOCIALE

- Absence, au niveau de la commune, d'un service (bureau) genre avec un agent assurant la promotion de l'émancipation des femmes
- Promotion de la femme assurée par le ministère de la condition féminine et le ministère des affaires sociales

FORMATION EN RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- Absence de formation sur la sensibilité genre pour les officiels municipaux
- Absence de programmes de développement des capacités en genre et HIV/SIDA dans la communauté
- Renforcement des capacités du personnel des services sociaux de la CUY et des communes urbaines d'arrondissement par la formation à l'animation urbaine.

MEILLEURES PRATIQUES : JOURNÉE DE LA FEMME ET AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Les associations féminines ont vu le jour dans cinq quartiers de Yaoundé VI. Leur but principal est d'améliorer les conditions de vie des femmes. A cette fin, en 2004, elles ont fait du 8 mars, une journée consacrée au rôle de la femme dans l'amélioration du cadre de vie. C'est ainsi qu'elles ont organisé diverses manifestations et réflexions relatives au thème de cette journée. Elles ont également fait des efforts pour assurer la propreté de leur environnement car, il s'agit là du premier moyen de prévention des maladies hydriques et de celles dues à d'autres agents pathogènes. Elles ont créé de petites structures de location de tentes, de fabrication et de location des rideaux. Elles ont également assuré la promotion de salons de coiffure, d'ateliers de couture et de broderie pour les jeunes filles du quartier.

Au sein de leurs associations, les femmes de Nkom-Nkana Plateau ont mis en place une tontine leur permettant de s'équiper en ustensiles de cuisine. Elles espèrent ainsi rendre la femme moins dépendante de son mari. En matière sanitaire, elles s'informent sur les maladies sexuellement transmissibles comme le VIH/SIDA ainsi que d'autres comme le cancer et la tuberculose. La vaccination des enfants est également conseillée. En même temps, l'accent est mis sur la participation des femmes au développement du quartier et sur la création d'une ambiance de bon voisinage.



Atelier de formation en couture

CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES ET RISQUES	PROBLEMES PRIORITAIRES	ACTIVITES
<ul style="list-style-type: none"> - Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme - Dispositions positives dans le Code du travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'accès à l'héritage et à la terre - Absence de quotas pour les femmes dans les postes électifs 	<p>Projet Genre, population et développement (FNUAP)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Violence faite aux femmes et aux enfants - Inversion des rôles au sein des foyers - Travail forcé des enfants - Augmentation du nombre des enfants des rues et des plages - Qualification légale de l'adultère chez la femme. 	<p>L'application des lois et règlements sur la protection des droits de la femme et des enfants</p> <p>La promotion de la femme</p> <p>L'insertion des personnes vulnérables</p>	<p>Garantir l'équité dans les droits dans la cité</p> <p>Permettre à la femme de remplir ses rôles sociaux et économiques</p> <p>Renforcement des structures sociales</p>

ÉMANCIPATION : GENRE ET HIV/SIDA

<ul style="list-style-type: none"> - Les femmes s'impliquent de plus en plus dans la gestion de la cité à travers les associations créées suite à la libéralisation économique 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible participation de la femme à la gouvernance urbaine - Malgré la forte sensibilisation menée autour des MST/SIDA, la pandémie continue à augmenter dans la ville 	<p>Programme global pour l'avancement des femmes et l'égalité des genres (PNUD)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le Sida et le paludisme constituent des menaces pour le développement socio-économique de la ville - Déperdition scolaire des jeunes - Prostitution 	<ul style="list-style-type: none"> - La lutte contre le paludisme / VIH/ SIDA - La prise en charge des enfants des rues et des malades du SIDA 	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêter et inverser les tendances relatives à la propagation du VIH et du paludisme - Insertion sociale des enfants des rues
---	--	---	---	--	---

GENRE N°1	Projets Proposés	
	Accessibilité et amélioration de la qualité des soins de santé	

GENRE N°2	Projets Proposés	
	création d'une structure d'animation et de formation aux petits métiers pour les jeunes et les femmes	

ENVIRONNEMENT

Yaoundé compte 13 stations d'épuration construites entre les années 1960 et 1980 pour assurer le traitement des eaux usées dans les zones d'habitation planifiées. Mais seules deux stations sont fonctionnelles à ce jour. Au Cameroun, seule la ville de Yaoundé dispose d'une décharge de déchets contrôlée. 26% des ménages ont des toilettes internes avec fosses septiques qui sont vidangées par des sociétés privées. 72% des ménages utilisent les latrines à fond perdu comme système d'assainissement. Ces latrines sont à l'origine de la contamination des nappes d'eau souterraines puisées dans les puits et les sources. Les efforts de certaines communes et la contribution des ONG permettent d'améliorer la salubrité et l'efficacité du système de collecte des ordures, notamment dans les zones d'accès difficiles. Plusieurs plans d'eau (lacs artificiels) ont été aménagés dans la ville, mais la plupart sont abandonnés, ce qui accélère les phénomènes d'eutrophication. Un projet de réhabilitation du lac municipal situé dans la zone administrative est en cours. L'assainissement urbain est dominé par le système autonome (latrines et fosses septiques). Néanmoins, quelques réseaux collectifs existent dans les zones d'habitat planifié. Mais ils ne sont plus en bon état de fonctionnement.

Le cadre institutionnel en place permet d'assurer la prise en compte des préoccupations relatives à la protection de l'environnement et au développement durable des établissements humains, mais demeure globalement inopérant lorsqu'il s'agit de traduire les politiques en actions concrètes sur le terrain.

in general, the remaining viable agricultural land, and human health.

PRATIQUE ET RÉGLEMENTATION

- Existence d'une loi sur l'environnement votée en 1996, mais le décret d'application est encore attendu. En conséquence, on note l'absence d'un cadre réglementaire spécifique à la CUY.
- Absence de normes de rejets industriels et inexistence de traitement des effluents industriels ;
- Installation anarchique des unités industrielles ;
- Absence de normes dans les importations de produits de seconde main venant d'Europe.
- Les enjeux environnementaux sont souvent ignorés



Eaux usées dans un quartier Elig-Effa 7-Yaoundé

par les populations et les communes malgré l'existence de nombreuses ONG de défense de l'environnement.

CADRE INSTITUTIONNEL

- Les lois existent mais ne sont pas vulgarisées.
- Contribution de la CUY à l'exécution des politiques gouvernementales en matière d'environnement, notamment par les activités d'assainissement urbain
- Contribution, sur invitation, à la réflexion sur la gestion de la salubrité urbaine des organisations de la société civile ;
- Création, par le décret de décembre 2004, d'un ministère de l'environnement et de la protection de la nature
- Aucune stratégie formelle entre les secteurs public et privé pour améliorer les questions de l'environnement urbain.
- Les contrôles en matière d'environnement sont rares,

corruption

- Aucune diffusion structurée de l'information environnementale
- Un plan national de gestion de l'environnement a été élaboré avec le concours des bailleurs de fonds après la conférence de RIO, mais il est très mal connu par le public.

MOBILISATION DES RESSOURCES

- Collaboration avec le RAODUC pour la résolution des problèmes environnementaux
- Appui d'organismes internationaux (DED, FOURMI II, Union européenne, Coopération française, etc.) aux projets à caractère environnemental
- Collaboration contractuelle surtout avec les organismes d'appui financier qui soutiennent les projets environnementaux
- Très peu de ressources sont mobilisées en faveur de l'environnement à Yaoundé. Le domaine prioritaire d'intervention des institutions publiques reste la propreté (ramassage des ordures ménagères). Ce domaine est subventionné à près de 70% par l'État.

FORMATION EN RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- Pour les autorités municipales, le développement des capacités repose sur les actions suivantes :
- La formation des responsables communaux sur la prise en compte de l'environnement dans les projets à réaliser
- la négociation et la recherche de financement
- Pour les ONG, les axes majeurs sont les suivants :
- le développement de programmes de soutien aux communautés ;
- la formation en technologies appropriées de transformation des déchets notamment les plastiques
- les actions de communication et d'organisation de la société civile pour le développement

MEILLEURES PRATIQUES : LE PROJET DE PRÉ-COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS SOLIDES À YAOUNDÉ

L'absence de voie de desserte avec pour conséquence l'inaccessibilité de plus de 40% des parcelles urbaines fait que 60% des ménages n'ont pas accès au service de propreté urbaine et se contentent de jeter leurs déchets dans les bas fonds et les cours d'eau. Le but de l'opération est d'améliorer la collecte des ordures ménagères dans les quartiers spontanés et les quartiers périurbains. La mise en œuvre du dispositif a associé tous les acteurs concernés et a montré les enjeux et les difficultés de cette démarche.

Un bon nombre d'acteurs exerçant dans ce domaine vivent dans la ville de Yaoundé. Certains interviennent dans le domaine de la recherche sur le problème des déchets (étude de faisabilité de l'opération de pré-collecte des ordures ménagères dans la ville de Yaoundé) d'autres, dans la mise en place des structures de pré-collecte dans certains quartiers

ENVI- RONNEMENT N°1	Projets Proposes	
	: Réhabilitation des plans d'eau de la ville de Yaoundé	

ENVI- RONNEMENT N°2	Projets Proposes	
	Construction de 30 000 latrines à fosse ventilée	

ENVI- RONNEMENT N°2	Projets Proposes	
	Réhabilitation des stations d'épuration obsolètes.	



Eaux usées dans un quartier Elig-Effa 7-Yaoundé

MOBILISATION DES RESSOURCES

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES ET RISQUES	PROBLEMES PRIORITAIRES	ACTIVITES
<ul style="list-style-type: none"> - Loi sur l'environnement - Déclaration de Stratégie Urbaine du Gouvernement en janvier 2000 - Mise en œuvre du PNGE 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence du décret d'application de la loi - Absence d'indicateur d'impacts environnementaux 	Création du ministère de l'environnement et de la nature	<ul style="list-style-type: none"> * Absence d'une réglementation pour les stations d'épuration * Absence d'un observatoire des impacts environnementaux 	- Actualisation du schéma directeur d'assainissement de 1993	Formulation et mise en oeuvre des réglementations

MOBILISATION DES RESSOURCES – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'État subventionne la CUY pour le nettoyage de la ville	Insuffisance des ressources	Les opportunités de remise de dette bilatérale et les bailleurs de fonds multilatéraux	Atteinte du point d'achèvement du PPTE	Possibilités de capitalisation des opportunités existantes	Capitalisation des opportunités existantes
--	-----------------------------	--	--	--	--

PERFORMANCES ET RESPONSABILITÉS : RÉDUCTION DE LA POLLUTION

Partenariat CUY populations pour améliorer la salubrité	La ville de Yaoundé est dotée d'un plan directeur d'assainissement qui n'a jamais été approuvé.	<ul style="list-style-type: none"> - La création d'un ministère de l'environnement et de la protection de la nature et d'un seul ministère chargé des questions urbaines ; - Option prise pour la décentralisation 	L'absence de normes nationales concernant les rejets industriels entraîne une mauvaise prise en charge de ces déchets par les producteurs.	<p>Pollution entraînée par le dysfonctionnement des ouvrages d'assainissement ;</p> <p>Inondation, surtout au centre ville.</p>	<p>Remise en état des stations d'épuration ;</p> <p>Calibrage des lits des cours d'eau ;</p> <p>Aménagement des plans d'eau.</p>
---	---	--	--	---	--



Lit rivière Ewoue- Emombo -Yaoundé

GOVERNANCE

GOUVERNANCE N°1	Projets Proposes
	Renforcement de la gouvernance locale en milieu urbain

LOCALISATION: Ville de Yaoundé et autres villes camerounaises

CONTEXTE: Les pouvoirs des maires et du délégué du gouvernement sont renforcés par les nouvelles missions que l'État a transférées aux communes. Le transfert réel de certaines fiscalités, ou les dotations qui seront fournies aux communes par l'État contribueront à l'amélioration des capacités d'investissement des communes. Dans ces conditions, la communauté urbaine de Yaoundé devient l'acteur central dans la gestion des affaires de la cité. Pour mener à bien cette mission, il est impératif d'impliquer davantage les conseillers municipaux et le citoyen dans le suivi de la gestion des affaires locales.

OBJECTIFS: Objectif général : Faciliter la participation de toutes les parties prenantes aux actions de développement et de gestion locale.

PRINCIPAUX RESULTATS:

- Les conseillers municipaux maîtrisent leur rôle et les nouvelles missions de la commune
- Au moins 30% des citoyens connaissent les textes relatifs à la gestion urbaine et municipale à la fin du projet
- Les maires des communes urbaines d'arrondissement et leurs adjoints ont reçu une formation en leadership municipal
- Tous les maires et leurs adjoints ont reçu une formation appropriée en matière de gestion des ressources municipales
- Les communes d'arrondissement de Yaoundé ont adopté un plan municipal de lutte contre la pauvreté à la fin du projet
- Les comités locaux de suivi du plan municipal de lutte contre la pauvreté fonctionnent.

PORTEUR POTENTIEL: La Communauté urbaine de Yaoundé et les communes urbaines d'arrondissement

BENEFICIAIRES CIBLES: Les maires et leurs adjoints, les conseillers municipaux, les chefs traditionnels, les responsables d'associations

PARTENAIRE DANS LA MISE EN ŒUVRE: Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, préfectures, sous-préfectures, services déconcentrés du MINDUH, ENAM, CEFAM, ENSP

PRINCIPALES ACTIVITES DU PROJET:

- Renforcement de l'approche participative dans la gestion des affaires locales
- Renforcement des capacités de l'exécutif communal en leadership communal et en gestion des ressources municipales
- Renforcement des capacités des personnels des communes
- Renforcement des capacités des conseils municipaux pour le suivi de la transparence dans la gestion des ressources de la commune
- Élaboration de documents de vulgarisation des textes relatifs à la gestion urbaine et municipale et mise à la disposition des citoyens
- Sensibilisation des citoyens sur les textes relatifs à la gestion urbaine à travers les médias (presse écrite, radios communautaires, radio nationale, télévisions, etc.)
- Extension du processus de consultation de ville dans toutes les communes du pays en vue d'élaborer les plans de développement communal (PDM), avec une périodicité de mise à jour
- Mise en place des comités locaux de pilotage dans les communes pour assurer le suivi de la mise en œuvre du plan d'action
- Renforcement des capacités des membres du comité de pilotage

COUT ESTIME EN DOLLARS AMERICAINS: 1,5 millions

DUREE ESTIMEE EN MOIS: 3 ans (36 mois)

METHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE: Cette action sera mise en œuvre en s'appuyant sur la méthodologie de l'ONU-Habitat pour les consultations de ville et le renforcement des capacités des acteurs

locaux. Les principales étapes sont les suivantes :

- Mise en place des démarches participatives et collectives pour le développement local ; le renforcement des moyens d'action du Conseil municipal par la diversification des commissions spécialisées et l'augmentation du nombre de sessions statutaires du conseil
- Mise en place de plates-formes de concertation entre la municipalité, les services déconcentrés de l'État, les acteurs privés et sociaux, et tous les autres acteurs de la gestion urbaine (les comités de pilotage, structures consultatives auprès des mairies, issus des consultations de ville participent de cette démarche). Le rôle de ces plates-formes sera d'assurer le suivi des plans de campagne des municipalités et de mener des réflexions prospectives sur la vie de la municipalité. Il sera ensuite nécessaire de doter ces comités de pilotage de moyens publics de fonctionnement
- Formation des conseillers municipaux, des chefs traditionnels et des leaders des associations, de l'exécutif municipal.

DIFFICULTÉS EVENTUELLES: C o n f l i t d'intérêt entre le conseil municipal et les comités locaux de pilotage. La faible implication du maire dans la mise en œuvre des actions peut entraîner le découragement des autres acteurs et bloquer le processus.

DOMAINES CONCERNÉS: Transversale

SOURCES POTENTIELLES DE FINANCEMENT: Le budget d'investissement public, le budget des communes, le FEICOM, le PACDDU, la Banque mondiale, le PNUD.

BESOINS DE RENFORCEMENT DE CAPACITES: Amélioration des moyens d'intervention des communes

GOUVERNANCE N°2	Projets Proposes
	Amélioration des procédures de recouvrement des taxes et impôts et contrôle de la réglementation

LOCALISATION: Ville de Yaoundé

CONTEXTE: Les moyens d'action de la communauté urbaine de Yaoundé et des communes urbaines d'arrondissement sont insuffisants par rapport aux besoins de la ville. La ville de Yaoundé mobilise uniquement 6 dollars américains par an et par habitant contre une moyenne de 30 dollars américains par an pour la ville de Douala qui a presque la même taille. Il s'agit d'améliorer le taux de collecte des impôts et taxes locales.

PORTEUR: Commune Urbaine de Yaoundé

OBJECTIF SPÉCIFIQUE: Mieux organiser le recouvrement et le contrôle des taxes/impôts ainsi que le contrôle des autres normes réglementaires (hygiène, sécurité ...etc.)

PRINCIPAUX RESULTATS ATTENDUS:

- Un système de recouvrement efficace des taxes et impôts est mis en place à la Communauté Urbaine de Yaoundé et dans les communes urbaines d'arrondissement
- l'assiette des taxes locales à Yaoundé a doublé en cinq ans
- Le taux de collecte des impôts locaux à Yaoundé a augmenté de 60% en cinq ans

PRINCIPALES ACTIVITÉS:

Identification des agents des impôts, d'hygiène et autres types de contrôle

Coordination des opérations de contrôle des différents services d'hygiène (mairie, sous-préfecture, Communauté urbaine, services de santé)

Mise en place d'un système souple de paiement des taxes et impôts, qui tienne compte des réalités du secteur informel : taxe hebdomadaire, moratoire, fichier et localisation les promoteurs

Responsabilisation des contribuables, éviter au maximum les mises sous scellés, mettre fin à la saisie

des marchandises des petits promoteurs économiques pour privilégier d'autres mesures de coercition

Information, éducation et formation des petits promoteurs économiques sur la fiscalité et les autres réglementations en vigueur.

PARTENAIRES: Communes urbaines d'arrondissement, promoteurs économiques et leurs organisations, les services des impôts, la préfecture, les sous-préfectures de Yaoundé,

Difficultés éventuelles : laxisme des agents chargés du recouvrement. Risque de détournement si le projet n'est pas accompagné d'une procédure de sécurisation des fonds collectés.

COÛT ESTIME: 500 000 dollars américains

DUREE DU PROJET: 3 ans

SOURCES POTENTIELLES DE FINANCEMENT: Le Budget d'investissement public, le budget des communes, le FEICOM, La Coopération française

BESOINS EN RENFORCEMENT DES CAPACITES: Informatisation des services financiers de la Communauté Urbaine de Yaoundé, des communes urbaines d'arrondissement et formation des agents à la maîtrise des outils informatiques mis à leur disposition.

HABITAT ET DES CONDITIONS DE VIE DANS LES BIDONVILLES

BIDON-VILLE N°1	Projets Proposes
	Les quartiers sous-structurés de Yaoundé (environ 98 quartiers)

LOCALISATION: Les quartiers sous-structurés de Yaoundé (environ 98 quartiers)

CONTEXTE: A Yaoundé comme dans les autres villes du Cameroun, les quartiers créés spontanément occupent plus de la moitié de l'espace bâti. La plupart de ces quartiers se situent en plein centre ville et ne disposent pas des services urbains. De plus, ils se retrouvent en dehors de la plupart des programmes des pouvoirs publics. Les populations de ces quartiers ont ainsi le sentiment d'être marginalisées et leurs quartiers ne comptent pas dans les priorités des pouvoirs publics (État et communes confondues). Ces populations croient qu'elles vivent dans un espace exclu de la ville. Dans une situation de croissance urbaine et dans un contexte de crise économique dans lequel le secteur informel devient de plus en plus important, il est nécessaire d'aborder la question du développement de ces quartiers, en recherchant des solutions simples et à moindre coût et en associant étroitement les populations bénéficiaires à toutes les étapes de la réflexion.

OBJECTIFS: Objectif général : Création à l'échelle locale de projets de quartier et détermination des modalités de leur mise en œuvre.

Objectifs spécifiques :

- Favoriser le dialogue entre les associations de base et les communes
- Promouvoir les activités génératrices de revenus pour les ménages pauvres, et plus spécifiquement les femmes
- Améliorer l'accessibilité dans les quartiers par la réalisation de micro infrastructures locales
- Favoriser l'émergence d'un tissu associatif local en vue d'une concertation permanente entre les habitants.

PRINCIPAUX RÉSULTATS DU PROJET:

- Les associations de quartier sont consolidées et sont représentatives de leurs populations à la fin du projet

- Le rôle central de la femme est reconnu dans les domaines de la santé et de l'hygiène, de la sécurité alimentaire de la famille
- Les populations ont participé au choix des équipements collectifs et des projets d'infrastructures les concernant
- Les mécanismes de collaboration entre les communes et les associations de quartier sont établis
- Des initiatives de solidarité économique entre voisins ont été créées et/ou renforcées
- Selon le quartier, entre 20 et 50 % du réseau de collecte des eaux pluviales a été construit avec un système de caniveaux
- Selon le quartier, entre 20 et 50 % des principales pistes piétonnes et autres voies de desserte ont été viabilisées
- Établissement d'espaces publics (places et centres civiques) pour les enfants, les jeunes et les adultes dans tous les quartiers, en accord avec les demandes des bénéficiaires.

PORTEUR POTENTIEL: Communauté Urbaine de Yaoundé.

BIDONVILLE N°2	Project proposal
	Pré-collecte des ordures ménagères dans les quartiers d'accès difficile

OBJECTIFS:

Le projet vise à sensibiliser les citoyens concernés à la nécessité de sauvegarder leur cadre de vie, des dangers de la pollution, afin qu'ils prennent conscience de l'importance du problème de la dégradation de l'environnement. Il est aussi question de les amener à intervenir activement et de manière responsable dans les décisions ou actions relatives à la prévention, à la sensibilisation. Enfin, le projet cherche à sensibiliser les citoyens à la lutte contre la dégradation du milieu dans le but de préserver un environnement sain pour les générations actuelles et futures.

BÉNÉFICIAIRES Les quartiers à habitat spontané de la ville de Yaoundé

PARTENAIRES:

- Ministère du développement urbain et de l'habitat (maîtrise d'ouvrage)
- Communes, ONG (maîtrise d'œuvre)

DURÉE DU PROJET: 24 mois

COÛT ESTIMATIF: 1,74 millions de dollars américains

PERSONNEL REQUIS: Expert en gestion des déchets, expert en organisation, sociologue, économiste, expert en ingénierie sociale

CONTEXTE ET METHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE: Cette pré-collecte organisée fait appel à de petites organisations (GIE, PME, associations, comités de quartier...) qui assurent la collecte en porte-à-porte au moyen de systèmes de transport simples, tels que des pousse-pousses, des charrettes à bras ou à traction animale. Des opérations pilotes ont déjà été expérimentées avec succès dans les quartiers Melen III, IV et Nkolbikok à Yaoundé.

ACTIVITÉS:

- Mise en application de la collecte des ordures (acquisition du petit matériel adéquat ; collecte effective, identification et aménagement d'une décharge appropriée, mise en place d'une procédure de motivation (gadgets, fournitures scolaires)
- Sensibilisation et formation (préparation des modules de formation ; préparation des scénarios de sensibilisation) ; formation des équipes de sensibilisation (stages de courte durée, impression et publication des dépliants, affiches, autocollants, banderoles)
- Évaluation du projet.

BIDON-VILLE N°3	Projets Proposes
	Extension du réseau d'eau potable, d'électricité et assainissement dans les quartiers défavorisés

OBJECTIFS:

- Améliorer le taux de couverture du réseau d'eau potable et d'électricité dans la ville

BÉNÉFICIAIRES: Populations, communes

PARTENAIRES: MINDUH, communes (maîtrise d'ouvrage) SNEC, AES SONEL, ONG, GIC

DURÉE DU PROJET: 4 ans (48 mois)

COÛT ESTIMATIF EN DOLLARS AMERICAINS: 20 millions

PERSONNEL REQUIS: Experts en développement, experts en organisation, sociologues, économistes, experts en ingénierie sociale, urbanistes

RÉSUMÉ: Dans la ville de Yaoundé, plus de 60% de la population n'ont pas accès à l'eau potable et ne disposent pas d'un compteur électrique. Le système d'assainissement, quant à lui, est individuel (95% des ménages urbains) et médiocre (70% des ménages urbains utilisent les latrines traditionnelles à fond perdu favorisant ainsi la pollution). L'action des pouvoirs publics en matière d'alimentation en eau potable et de fourniture d'énergie électrique est limitée car elle ne touche pas les quartiers périphériques récents.

La réalisation de ce projet commencera par l'identification des goulots d'étranglement qui limitent l'accès des populations pauvres aux différents services urbains. Après cette tâche, on procédera à l'étude de faisabilité, à l'élaboration d'un échéancier d'intervention et à la rédaction des termes de références

ACTIVITÉS:

- Développement à l'échelle des quartiers des programmes d'approvisionnement en eau potable pour les quartiers pauvres et les zones périurbaines
- Réorganisation de la filière déchets
- Développement des voies de desserte des quartiers pauvres ;
- Diversification de l'offre de services urbains pour les rendre plus accessibles aux ménages pauvres
- Extension de l'éclairage public dans la ville en vue de le pérenniser
- Construction de toilettes publiques dans la ville.

GENERE

GENRE N°1	Projets Proposes
	Accessibilité et amélioration de la qualité des soins de santé

LOCALISATION: La ville de Yaoundé

CONTEXTE: L'accès aux soins de santé et la qualité des prestations sont marqués par :

- la pauvreté d'une frange importante de la population,
- l'absence de mécanisme d'assistance médicale aux pauvres dans les formations sanitaires,
- l'insuffisance des infrastructures et des équipements sanitaires.

Cette situation exige, d'une part, la remise à niveau et la création des infrastructures sanitaires et des équipements, le renforcement et la formation du personnel, l'intérêt accordé à la prévention des maladies, l'approvisionnement, la distribution, la qualité et le coût des médicaments, d'autre part, la modernisation du système de sécurité sociale par une prise en charge de la solidarité en matière de santé et, enfin, la facilitation de l'accès aux soins pour les pauvres.

OBJECTIFS: Objectif général : garantir aux usagers la qualité des soins aussi bien dans les établissements publics que privés et assurer l'équité dans l'accessibilité à ces soins.

PRINCIPAUX RÉSULTATS ATTENDUS:

- Les formations sanitaires sont bien réparties à travers la ville
- Tous les citoyens ont accès aux médicaments essentiels
- La mortalité infantile et maternelle a baissé
- Les hôpitaux de référence et de district sont suffisamment équipés pour faire face aux demandes de soins
- Les assurances maladies sont développées par les sociétés agréées
- La profession de tradi-praticien est réorganisée.

PORTEURS POTENTIELS; Ministère de la santé publique

Opérateurs économiques

BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS:

- Populations
- Frange pauvre de la population
- Salariés
- Femmes enceintes
- Enfants

PARTENAIRE DANS LA MISE EN ŒUVRE:

- Communauté urbaine de Yaoundé, CUA
- Formations sanitaires publiques et privées
- ONG, associations

PRINCIPALES ACTIVITÉS DU PROJET:

- Développement et équipement des infrastructures sanitaires
- Développement de la branche assurance-maladie dans les sociétés d'assurance
- Renforcement des capacités d'intervention des formations sanitaires (hôpitaux de référence, hôpitaux de districts, etc.)
- Structuration de la profession des tradi-praticiens
- Éducation à la santé
- Réintroduction d'un cycle de formation des agents sanitaires dans les écoles des infirmiers et à la faculté de médecine de l'Université de Yaoundé I
- Éradiquer les institutions sanitaires clandestines
- Réduire les taxes sur les médicaments génériques.

DURÉE ESTIMÉE: 5 ans

COÛT ESTIMATIF EN DOLLARS AMERICAINS: 10 millions

MÉTHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE:

Les actions proposées ici seront mises en œuvre par le ministère de la santé publique avec la participation des opérateurs privés, des ONG, des communes et des

associations. Les mesures incitatives seront prises, en vue de faciliter l'installation des officines de pharmacie dans les zones déficitaires, de renforcer les équipements des hôpitaux de référence (augmentation de la capacité d'accueil, amélioration des plateaux techniques, augmentation du personnel soignant). La structuration des tradi-praticien sera effective à la fin de cette phase du projet. Par ailleurs, la publication des textes devant inciter à la création et au renforcement des branches d'assurance maladie dans les sociétés d'assurance sera assurée.

DIFFICULTÉS ÉVENTUELLES:

Mobilisation du financement, résistance des circuits informels de distribution et de vente des médicaments, résistance des institutions sanitaires clandestines.

DOMAINES CONCERNÉS: Accès aux services sociaux de base

SOURCES POTENTIELLES DE FINANCEMENT:

- Ressources PPTE, BIP
- Coopération bilatérale et multilatérale
- Coopération décentralisée, fonds privés

BESOINS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS:

- Recrutement personnel
- Formation
- Construction et réhabilitation

Projets Proposes

GENRE N°2

Création d'une structure d'animation et de formation aux petits métiers pour les jeunes et les femmes.

BENEFICIAIRES: Les jeunes et les femmes de la ville de Yaoundé

LOCALISATION: Les principaux quartiers de la ville de Yaoundé (quartiers spontanés et zone périurbaine)

PORTEURS: Communauté urbaine de Yaoundé

PARTENAIRES: Ministère de la Jeunesse, communes urbaines d'arrondissement, artisans et techniciens en activité dans la ville de Yaoundé, ONG, UNICEF

DESCRIPTION: Le projet vise à former les jeunes et les femmes en leur proposant le savoir-faire indispensable à une activité d'auto-emploi. Les ONG, en collaboration avec d'autres structures techniques, sont prêtes à assurer les formations dans certains domaines spécifiques (compostage, agriculture urbaine, foyers améliorés) et à faciliter l'identification des formateurs pour divers autres domaines. Les modalités de formation seront précisées ultérieurement.

ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT N°1	Projets Proposes
	Réhabilitation des plans d'eau de Yaoundé

LOCALISATION: La ville de Yaoundé

CONTEXTE: Pendant les années 1960, la ville de Yaoundé comptait une quinzaine de plans d'eau utilisés aussi bien pour l'approvisionnement en poisson que pour des activités récréatives et économiques.

Aujourd'hui, il n'en reste que six. En effet, ces plans d'eau ont subi une forte dégradation suite à une urbanisation rapide qui n'a pas tenu compte de leur préservation. Si aucune mesure n'est prise, on aboutira à une disparition totale de ces lacs.

Par ailleurs, les travaux dits de réhabilitation récemment menés dans le lac municipal restent inachevés et ne sont jusque-là limités qu'au faucardage. Ainsi assiste-t-on déjà à une recolonisation du lac par les macrophytes, qui y trouvent des conditions favorables à leur épanouissement.

OBJECTIFS: Améliorer la salubrité des principales zones humides de la ville

PRINCIPAUX RÉSULTATS ATTENDUS:

- Améliorer l'état de santé des populations
- Établir l'état de pollution des différents plans d'eau
- Créer des emplois
- Réduire la pauvreté

PORTEURS POTENTIELS: Ministère du Développement urbain et de l'Habitat

BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS:

- Population
- Communauté Urbaine de Yaoundé, communes urbaines d'arrondissement, les pêcheurs, les populations environnantes des plans d'eau, les opérateurs économiques.

PARTENAIRE DANS LA MISE EN ŒUVRE:

- Communauté Urbaine de Yaoundé, CUA
- Ministère de l'Environnement et de la Protection

de la Nature, Ministère de la Santé publique,

- ONG, populations riveraines.

PRINCIPALES ACTIVITÉS DU PROJET:

A. Restauration des lacs

- l'identification, la quantification et la suppression des sources de pollution
- le faucardage
- le curage

B. Assainissement du bassin versant

- Canaliser les eaux de ruissellement vers l'aval des plans d'eau
- Créer une station d'épuration en amont.

C. Aménagement des bords

Aménager les bords de façon à les rendre économiquement rentables (sport nautique, cybercafé, bar-restaurant, manèges, jeux vidéo, piscine, jardin public, etc.).

DUREE ESTIMEE EN MOIS: 2 ans

COUT ESTIMATIF EN DOLLARS AMERICAINS: 1 million

METHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE:

1. Quantifier les différentes formes de pollution du lac.
2. Analyser ces différentes formes de pollution
3. Rechercher les méthodes d'épuration
4. Faucardage
5. Curage
 - Évaluer la hauteur et le volume des boues
 - Pomper ces boues
 - Transporter les boues vers le site de dépôt
 - Élargir le lit du lac
 - Répandre le gravier au fond du lac.
6. Complexation des ions phosphore et azote de la colonne d'eau.
7. Évaluation de l'état final

DIFFICULTÉS ÉVENTUELLES:
Mobilisation de financement

SOURCES POTENTIELLES DE FINANCEMENT:

- Ressources PPTE, BIP
- Coopération bilatérale et multilatérale
- Coopération décentralisée, fonds privés

ENVIRONNEMENT N°2	Projets Proposes
	Réhabilitation des stations d'épuration de la ville

OBJECTIFS:

Améliorer le taux de couverture du réseau d'eau potable et d'électricité

MISE EN ŒUVRE: MINDUH

BÉNÉFICIAIRES: Populations, communes

PARTENAIRES: CUY, communes urbaine d'arrondissement

SNEC, AES SONEL, ONG, GIC

DURÉE DU PROJET: 36 mois

COÛT ESTIMATIF EN DOLLARS AMERICAINS: 3 millions

PERSONNEL REQUIS: Experts en développement, experts en organisation, sociologues, économistes, experts en ingénierie sociale, experts urbanistes

RÉSUMÉ: La ville de Yaoundé est dotée de 11 stations d'épuration. Ces stations devaient traiter les eaux usées des zones d'habitat planifié de la ville. Depuis l'arrêt de fonctionnement de ces stations les eaux usées sont rejetées sans aucun traitement dans la nature et les lacs. Cette situation entraîne l'eutrophication des plans d'eau.

ACTIVITES:

- Réhabilitation des 11 stations d'épuration de la ville
- Réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées
- Mise en place d'un système de gestion pérenne des stations d'épuration ;
- Mise en place d'un système de financement de l'entretien des stations d'épuration

ENVIRONNEMENT N°3	Projets Proposes
	Programme de construction de 30 000 latrines à fosse ventilée

LOCALISATION: La ville de Yaoundé

CONTEXTE: A Yaoundé, le système d'assainissement est à 95% individuel. Plusieurs latrines à fonds perdu sont construites dans les quartiers à habitat spontané et côtoient les puits ou les sources dont les eaux sont prélevées pour divers usages dont l'alimentation humaine. La plupart de ces latrines servent en même temps de toilette. Les eaux de toilettes sont ainsi évacuées dans les latrines et accélèrent le rythme de circulation entre les latrines et les puits. Les latrines à fosse ventilée sèche permettent de garder les excréments presque à sec et limitent ainsi les mauvaises odeurs, ainsi que les émanations de méthane, un gaz à effet de serre.

OBJECTIFS: Améliorer la qualité des eaux des puits et de source, prélevées par les populations des zones d'habitat spontané. Améliorer l'état de salubrité de la ville.

PRINCIPAUX RESULTATS ATTENDUS: La qualité de vie dans les quartiers à habitat spontané s'est améliorée

La fréquence des diarrhées et des parasitoses intestinales est réduite dans les quartiers à habitat spontané de la ville.

PORTEURS POTENTIELS: C o m m u n a u t é Urbaine de Yaoundé, MINDUH

BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS:

- Population
- Communauté Urbaine de Yaoundé, communes urbaines d'arrondissement.

PARTENAIRE DANS LA MISE EN ŒUVRE:

- CUA
- Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, Ministère de la Santé publique,
- ONG, populations bénéficiaires.

PRINCIPALES ACTIVITÉS DU PROJET:

A) - Études permettant de déterminer et de localiser les latrines qui mettent le plus en danger la sécurité et la santé des populations (observation, levers et cartographie)

B) - Négociations avec les populations sur les modalités de la construction des latrines et d'assainissement ;

C) -Coordination et gestion

DURÉE ESTIMÉE EN MOIS: 5 ans

COÛT ESTIMATIF EN DOLLARS AMERICAINS: 50 millions

MÉTHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE:

Toute acquisition de biens, les travaux et les services se feront conformément aux règles et procédures de chacun des bailleurs de fonds ou des autres donateurs. Pour les biens et travaux acquis au titre de la participation communautaire, le programme pourra s'appuyer sur les directives préparées à cet effet par la Banque africaine de développement ou celles de la Banque mondiale. De manière générale, la réalisation du projet se fera en conformité avec les dispositions prévues dans le manuel des procédures préparé dès le démarrage du programme

et sera financée par un don de la BAD. Ce manuel proposera l'ensemble des procédures retenues y compris celles de l'emprunteur, jugées acceptables par la banque et n'entrant pas en conflit avec ses règles et procédures propres. Le manuel sera adapté au fur et à mesure des participations des autres bailleurs au programme pour qu'il tienne compte de leurs règles et procédures.

Les travaux relatifs à la construction de latrines se feront par voie d'appel d'offres restreint aux artisans formés à la construction de latrines sèches ventilées.

DIFFICULTÉS ÉVENTUELLES:

Mobilisation de financement

BIBLIOGRAPHIE:

Julie MARQUISET, La question foncière et l'occupation spontanée à Yaoundé, Cameroun : cas des quartiers centraux et périphériques du projet «amélioration du cadre de vie » de ERA-Cameroun. Rapport de stage DESS, École nationale Polytechnique de Yaoundé, 34 pages, juin 2004

ONU-HABITAT, octobre 2003, Le défi des bidonvilles : rapport mondial sur les établissements humains 2003, 310 pages

ONU-HABITAT (Observatoire Mondial Urbain), 2003, Bidonvilles dans le Monde, 94 pages

MINEPAT (2003), Document de stratégie de réduction de pauvreté du Cameroun,

MINEPAT (2003), Rapport de progrès des objectifs millénaires pour le développement (OMD) du Cameroun,

Personnes interviewées

Mme KACMANY Irène, MINVIL

M. OKOUDA Barnabé

Institut National de la Statistique

M. WABO Roger, Afriland First Bank

M. FOTABONG Albert Njoteh - Synergies africaines contre le Sida et les souffrances humaines

M. ZANG Lambert, MINAD,

M. NAGAEL Philippe

Institut régional de coopération et de développement (IRCOD-Alsace)

M. TSOGO Michel, CUY6

M. MENICK Richard, MINDUH

M. TCHUENTE Roger, CIPCRE

Dr. NGNIKAM Emmanuel, ERA - Cameroun

Mme Olivia VELLA - Délégation de la Commission de l'Union européenne au Cameroun

M. Thomas Van Beetwu

Consulat des Pays Bas

Mme Elisabeth Pelletream, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique

M. Jean Claude Maillhot - Haut Commissariat du Canada au Cameroun

M. SVEN HUYSSSEN - Coopération technique belge, M. Faustin Ange KOYASSE

Banque mondiale, Bureau du Cameroun,

Mme Claire JOANNY - Ambassade de France au Cameroun, Service de Coopération

M. Didier GONTARD, MINVIL

ACRONYMES:

CASS	Centre d'Animation Sociale et Sanitaire de Nkoldongo
CCEY	Centre de Création d'Entreprise de Yaoundé
CFC	Crédit Foncier du Cameroun
CIPRE	Centre International pour la Promotion de la Création.
CUY	Communauté Urbaine de Yaoundé
ERA	Environnement, Recherche Action au Cameroun
FNE	Fonds National de l'Emploi
INADEL Formation	Institut Africain pour le Développement Économique et Social – Centre Africain de Formation
IRCOD	Institut Régional de Coopération et de Développement d'Alsace
MAETUR	Mission d'Aménagement et d'Équipement des Terrains Urbains et Ruraux
MAGZI	Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles
MINEF	Ministère de l'Environnement et des forêts
MINEFI	Ministère de l'Économie et des Finances
MINMEE	Ministère des Mines, de l'Eau et de l'Énergie
MINPT	Ministère des Postes et des Télécommunications
MINUH	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
MINVIL	Ministère de la Ville
ONU-HABITAT	Programme des Nations unies pour les Établissements Humains
PMI/PME.	Petite et Moyenne Industrie/Petite et Moyenne Entreprise.
PNGE	Plan National de Gestion de l'Environnement
RAODUC	Réseau des Associations et Organisations pour le Développement Urbain du Cameroun
SDAU	Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme
SIC	Société Immobilière du Cameroun
SNEC	Société Nationale des Eaux du Cameroun

RESTITUTION DU PROFIL DE LA VILLE DE YAOUNDÉ

LISTE DES PARTICIPANTS

Noms des personnes, leur fonction et les organisations auxquelles elles appartiennent:

Mme KACMANY Irène	Chef de la cellule du partenariat Ministère de la ville
M. OKOUDA Barnabé	sous-directeur des études et de la normalisation statistique Institut National de la Statistique
M. WABO Roger	Chef d'Agence du recouvrement et du contentieux Afriland First Bank
M. FOTABONG Albert Njoteh	Chef de division de la coopération internationale Synergies africaines contre le Sida et les souffrances humaines
M. ZANG Lambert	Chef du service de la recherche Ministère de l'Administration territoriale et de la décentralisation
M. NAGAEL Philippe	Représentant résident Institut régional de coopération et de développement (IRCOD) Alsace
M. TSOGO Michel	Secrétaire général de la Commune urbaine d'arrondissement de Yaoundé 6
M. MENICK Richard	Chargé d'études assistant, Point Focal des projets de consultation des villes Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
M. TCHUENTE Roger	Directeur Général Centre International pour la Promotion de la Récupération (CIPRE)
Dr. NGNIKAM Emmanuel	Coordonnateur National Environnement : Recherche-Action au Cameroun (ERA-Cameroun)
TOLALE Elie	Consultant profil de Yaoundé ERA – Cameroun
NDZANA Arnauld Philippe	Directeur des Services Techniques de la Communauté Urbaine de Yaoundé

CONTACTS:

Alioune Badiane, Directeur du Bureau Régional pour l'Afrique et les Pays Arabes (BRAPA),

E-mail: alioune.badiane@unhabitat.org

Alain Grimard, Coordonnateur du programme, E-mail: alain.grimard@unhabitat.org